



# 2018

## Rapport de présentation Compte Administratif



Conseil Municipal  
27 juin 2019

# Sommaire

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	<b>2</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>3</b>
1. Niveau général de réalisation de l'exercice	3
2. En bref :	4
3. Quelques indicateurs du Budget Principal	5
4. Fonctionnement	6
5. Investissement	8
6. Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat	11
7. Affectation du résultat	11
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12</b>
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>29</b>
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	29
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	39
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>41</b>
1. Niveau général de réalisation 2018 - Fonctionnement et Investissement	41
2. Fonctionnement	41
3. Investissement	42
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE</b>	<b>44</b>
1. Niveau général de réalisation 2018 – Fonctionnement et Investissement	44
2. Fonctionnement	44
3. Investissement	45
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE</b>	<b>46</b>
1. Niveau général de réalisation 2018 – Fonctionnement et Investissement	48
2. Fonctionnement	48
3. Investissement	49
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT</b>	<b>50</b>
1. Niveau général de réalisation 2018	51
2. Fonctionnement	51
3. Investissement	53
<b>PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES</b>	<b>54</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Le Budget Primitif 2018 voté par le conseil municipal le 26 décembre 2017 a été ajusté 3 fois par décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes 2018.

Le Compte Administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire et les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2018 présente en première partie les réalisations du budget 2018 et les variations par comparaison aux exercices précédents pour le budget principal et pour les budgets annexes.

Cette partie est complétée par une présentation consolidée du budget de la Ville.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

### 1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION DE L'EXERCICE

Dépenses réelles	76 363 779 €	Recettes réelles	76 664 116 €
Dépenses d'ordre	3 335 377 €	Recettes d'ordre	3 335 377 €
Dépenses totales	79 699 156 €	Recettes totales	79 999 493 €
<b>Crédits ouverts</b>	<b>101 439 313 €</b>	<b>Crédits ouverts</b>	<b>101 439 313 €</b>

En 2018, le taux d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 75,3 % en dépenses réelles et 75,6% en recettes réelles.

### **Les soldes de gestion 2018**

Les soldes de gestion sont exprimés ci-dessous pour l'exercice 2018 d'une part et avec la reprise du résultat 2017 d'autre part. Ils font ressortir les éléments d'équilibre suivants :

	<u>Exercice 2018</u>	<u>Avec reprise résultat n-1</u>
▪ Recettes de Fonctionnement	65 610 391 €	73 370 936 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	58 855 246 €	58 855 246 €
▪ <b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 755 144 €</b>	<b>14 531 951 €</b>

L'excédent global dégagé de la section de fonctionnement, dotation aux amortissements incluse, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 10,9 M€ en 2017 à 6,8 M€ en 2018. Pour mémoire 2017 enregistrait des recettes exceptionnelles.

▪ Charges financières	<u>- 273 114 €</u>	<u>- 273 114 €</u>
▪ <b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>6 482 030 €</b>	<b>14 020 517 €</b>
▪ Remboursement en Capital de la dette	<u>- 2 194 020 €</u>	<u>- 2 194 020 €</u>
▪ <b>ÉPARGNE NETTE COURANTE</b>	<b>4 288 010 €</b>	<b>11 826 498 €</b>
▪ Remboursements anticipés d'emprunts	<u>- 3 384 414 €</u>	<u>- 3 384 414 €</u>
▪ <b>ÉPARGNE NETTE EXCEPTIONNELLE</b>	<b>903 596 €</b>	<b>8 442 083 €</b>

L'épargne globale nette cumulée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 8,4 M€ en 2018.

### 2018 marquée par le maintien d'une situation financière solide, saine et équilibrée et le remboursement volontaire anticipé des 3 emprunts pour 3,4 M€

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global, tel que présenté à la page 11, est excédentaire et s'élève à 2,86 M€<sup>(1)</sup> en 2018 contre 7,78 M€ en 2017 (0,9 M€ hors SIAAP).

<sup>(1)</sup> En 2018, une partie du résultat a été affectée en dépenses imprévues à hauteur de 2,4 k€ en vue d'une éventuelle participation de la Ville au remboursement des emprunts du SIDRU. Ce dossier étant désormais régularisé, la somme correspondante se retrouve dans le résultat 2018.

## 2. EN BREF :

### 5<sup>ème</sup> baisse de la DGF



**-113 506 €**

→ C'est la participation supplémentaire de la Ville au redressement des finances publiques en 2017

### Impôts locaux



**-16 153 036 €**

→ C'est la pression fiscale que la Ville n'exerce pas, par un maintien des taux depuis 2011 à un niveau très en deçà des taux des villes de même taille.

En effet, ce n'est pas la facilité qu'a choisie la Ville pour faire face à l'effondrement des dotations de l'État et aux dépenses imposées.

### Encours de la dette



### Saint-Germain-en-Laye parmi les villes les moins endettées de France

→ un encours par habitant très en deçà de la moyenne de la strate (1 063 €/hab valeur 2017)

226 €/hab sur le budget principal

339 €/hab pour la dette consolidée (budget principal + budgets annexes)

### Taux de réalisation du budget



### 3. QUELQUES INDICATEURS DU BUDGET PRINCIPAL

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose au quotidien :

#### **En Fonctionnement, on retiendra :**

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 200 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 1 403 €/hab en 2017 → Soit **-15 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 678 €/hab contre 761 €/hab en 2017 pour les communes isolées de même strate → **soit -10,9 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio DGF par habitant : 118 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 198 €/hab en 2016 soit **-41%** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio Produits des impositions directes par habitant : 346 €/ hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 613 €/hab en 2017 → Soit **-43,6 %** à Saint-Germain-en-Laye

→ Une rigueur financière forte face aux enjeux des finances locales  
tout en préservant la qualité des services,  
dans un contexte contraint de réforme complexe pour les collectivités.

#### **En Investissement, on soulignera :**

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 343 €/hab pour le seul budget de la Ville alors que la moyenne des villes de même strate n'est que de 323 €/hab en 2017 → Saint-Germain-en-Laye investit **plus** que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 226 €/hab contre 1 063 €/hab pour les villes de même strate en 2017 → un endettement inférieur de **-79 %** à la moyenne.

**A Saint-Germain-en-Laye** l'investissement s'est maintenu à un niveau soutenu  
sans recours à l'emprunt depuis 2013

#### **Autofinancement**

Une épargne brute globale qui s'élève à 14 M€ et qui représente plus de 21 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

Une épargne nette globale qui s'élève à 11,8 M€ (hors remboursement volontaire d'emprunts) et qui autofinance 77 % de nos dépenses d'équipement.

Des ratios financiers sans surprise qui sont le résultat d'une gestion économe  
et équilibrée des deniers publics



En dernière partie du rapport (page 54 à 56) , figurent des présentations consolidées, tous budgets, au 31 décembre 2018.

*Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL 2017 <http://impots.gouv.fr/communes>*

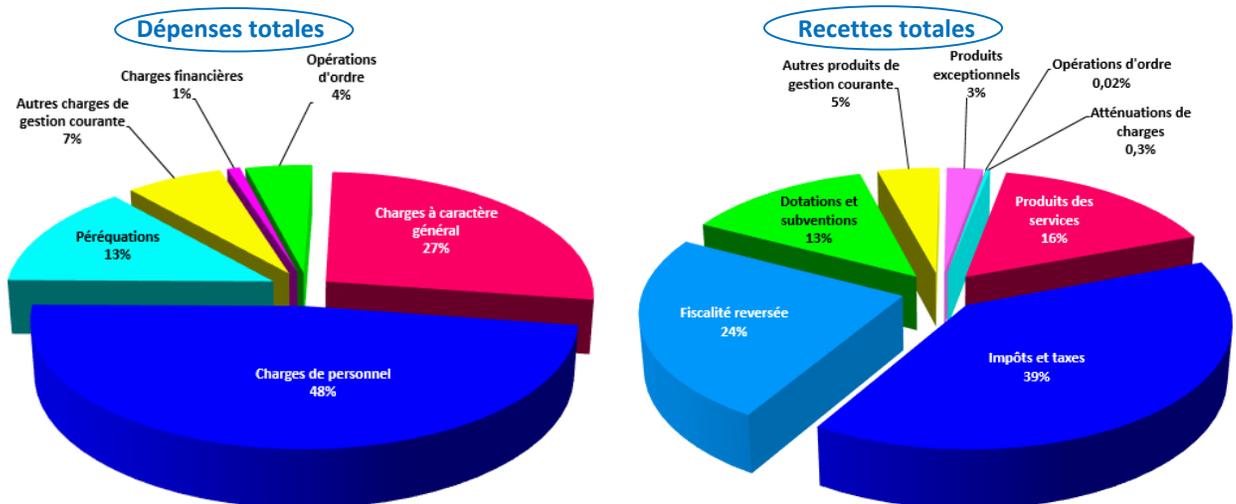
#### 4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	56 702 966 €	Recettes réelles	65 594 129 €
Dépenses d'ordre	2 663 714€	Recettes d'ordre	16 261 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>59 366 679 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>65 610 391 €</b>
Crédits ouverts	71 006 486 €	Crédits ouverts	63 229 679 €
<b>% d'exécution dépenses réelles</b>	<b>92,2 %</b>	<b>% d'exécution recettes réelles</b>	<b>103,8 %</b>

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une hausse, il passe de 13,2 M€ à 14 M€ en 2018 excédent n-1 inclus. Celui de 2017 enregistrait un produit exceptionnel (5,2 M€) de taxes foncières du SIAAP pour les années 2013 à 2017.

Le solde d'exécution en fonctionnement constaté en 2018 est le résultat d'une gestion économe et équilibrée des deniers publics.

Par ailleurs, l'écart constaté en recettes entre les crédits ouverts et les réalisations résulte du fait des cessions budgétées en section d'investissement mais réalisées en section de fonctionnement (1,015 M€).



En 2018, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 92,2 % (96,6 % en 2017)
- en recettes réelles est de 103,8 % (122,7 % en 2017)

En recettes réelles : 2018 a enregistré notamment :

- des droits de mutation d'un très bon niveau supérieur à la prévision (voir page 30),
- des droits de stationnement suite à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement de surface, et les taxes d'électricité,

En dépenses réelles, 2018 est marquée par une maîtrise accrue de la dépense publique. Cette efficacité est liée notamment aux effets positifs de la revue des politiques publiques initiée dès 2015.

Afin de permettre une comparaison à périmètre constant de l'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, il convient de retraiter en dépenses réelles 2018 les frais liés aux remboursements volontaires d'emprunt et en recettes réelles 2017 les recettes exceptionnelles du SIAAP. Ainsi les variations sont les suivantes

- **- 0,7 %** en dépenses réelles hors charges très exceptionnelles <sup>(1)</sup> (55,98 M€ pour 56,40 M€ au CA 2017)
- **- 4,1 %** en recettes réelles (65,6 M€ pour 68,4 M€ au CA 2017)

<sup>(1)</sup> voir détail page 12

## Une réalisation de la section de fonctionnement maîtrisée et équilibrée malgré un contexte économique toujours plus contraint et la reprise de l'inflation,

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduisent à un excédent annuel de la section de fonctionnement de 6,76 M€.

La Loi de programmation des finances publiques a créé un objectif national d'évolution de la dépense locale.

Pour 2018 il était de +1,2 %, inflation comprise, pour les dépenses de fonctionnement.

À périmètre constant à Saint-Germain-en-Laye il a été très en deçà → **-0,73 %** <sup>(1)</sup>.

### Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des retards d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Du fait de la création de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, en 2018 les rattachements ont été d'un niveau exceptionnellement élevé du fait de l'absence de la journée complémentaire et de la clôture budgétaire et comptable anticipée début décembre 2018. Ils se sont élevés en 2018 à 2,9 M€ en dépenses et à 3 M€ en recettes et comprennent principalement :

- en dépenses : les fluides, les contrats d'entretien et des loyers,
- en recettes : les participations des familles et autres utilisateurs des services municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs, crèches, théâtre, bibliothèque, CRD, utilisation des gymnases).

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés dans le courant du premier semestre 2019.

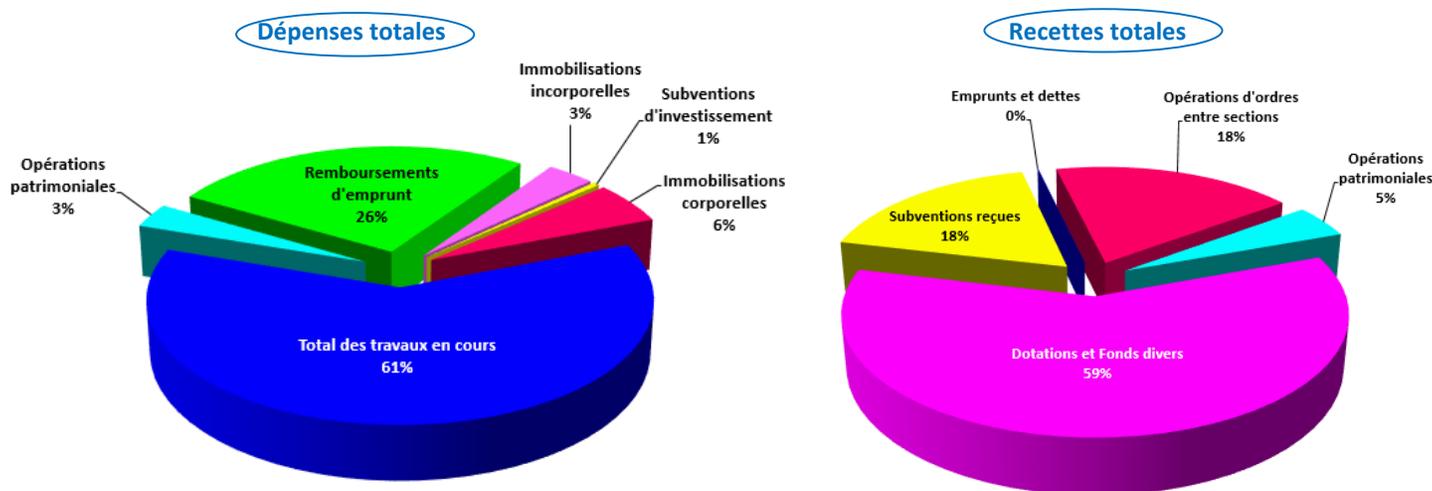
<sup>(1)</sup> voir détail page 12

## 5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	19 660 813 €	Recettes réelles	11 069 987 €
Dépenses d'ordre	671 663 €	Recettes d'ordre	3 319 116 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>20 332 476 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>14 389 103 €</b>
Crédits ouverts	29 184 634 €	Crédits ouverts	30 432 828 €
<b>% d'exécution dépenses réelles</b>	<b>69 %</b>	<b>% d'exécution recettes réelles</b>	<b>54,7 %</b>

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -1,25 M€ en 2017 à -7,2 M€ en 2018 (voir page 11).

Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2018, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 69 % (74,9 % en 2017)
- en recettes réelles est de 54,7 % (28,8 % en 2017)

et

- en dépenses d'équipement est de 66 % (72,8 % en 2017)
- en recettes d'équipement est de 35,8 % (43,8 % en 2017)

L'évolution du niveau de réalisation réelle de la section d'investissement est de :

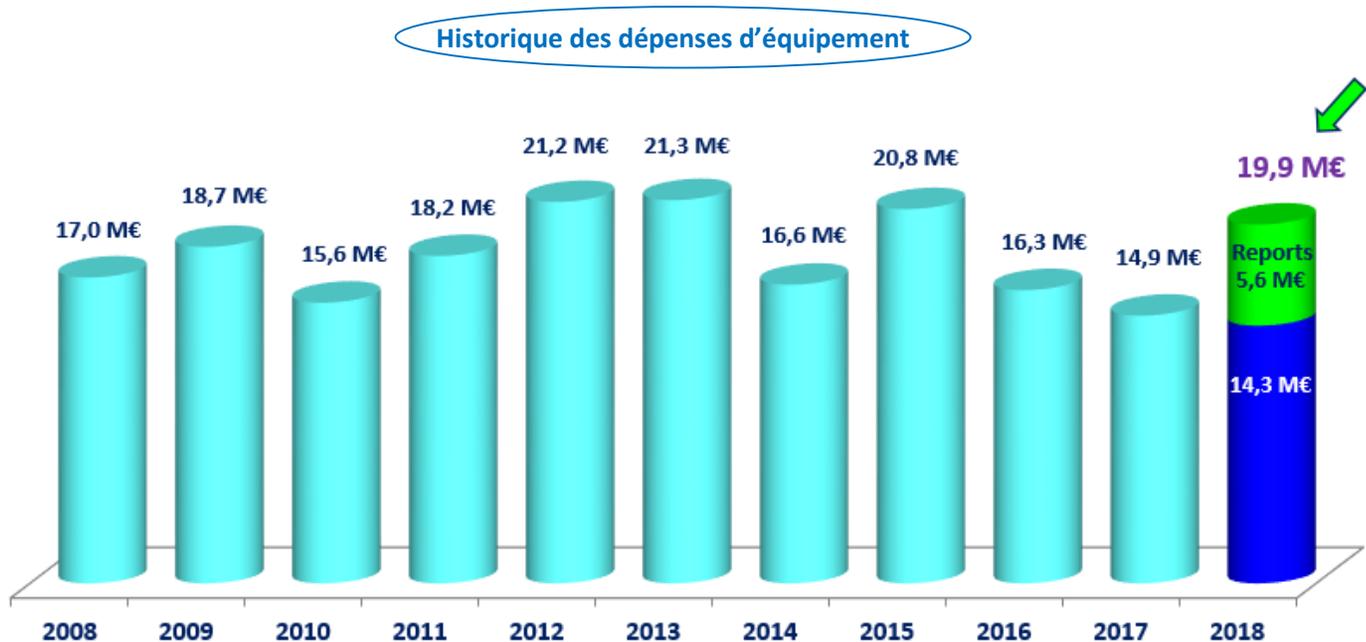
- 6,3 % en dépenses réelles (19,7 M€ pour 18,5 M€ au CA 2017)
- -29,7 % en recettes réelles (11,1 M€ pour 15,7 M€ au CA 2017)

### Toujours un niveau d'investissement soutenu financé avec une épargne consolidée et une maîtrise de l'endettement

Le niveau des dépenses d'équipement reste soutenu en 2018 bien qu'en légère baisse hors reports. La Ville poursuit sa politique d'investissements structurants grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement et à l'optimisation de la recherche de subventions.

Il est à noter que les investissements liés à l'opération « Lisière Pereire » et à la réhabilitation du réseau d'assainissement sont retracés en budgets annexes.

En 2018 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 14,3 M€ contre 14,9 M€ en 2017.



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

### Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités ci-dessous.

**En dépenses** ⇒ **5,62 M€**

Les crédits 2018 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 5,622 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2018 sur 2019. Ces reports concernent :

- Secteur Espace Public - Voirie ⇒ **0,92 M€**
  - Aménagement de la rue Saint Léger
  - Remplacement des postes à haute tension à la Fête des Loges
  - Deuxième tranche mur anti bruit N13
- Secteur Patrimoine Immobilier ⇒ **2,04 M€**
  - Solde études et travaux groupe scolaire Marie Curie
  - Études groupe scolaire Bonnenfant
  - Aménagement du hall du Théâtre Alexandre Dumas
  - Divers travaux dans les écoles, structures sportives, structures culturelles et services généraux
  - Solde études et travaux Henri IV
  - Solde études et travaux rénovation des fresques de l'église
  - Rénovation des locaux et des sanitaires au Commissariat de police
  - Installation système intrusion alerte attentat dans les écoles et les crèches
- Secteur Culturel ⇒ **0,03 M€**
  - Acquisition projecteur au Théâtre Alexandre Dumas
  - Mobilier réserves d'œuvres d'art et le rez-de-chaussée du musée Debussy
  - Restauration arts graphiques et mobilier
- Secteur Achats ⇒ **0,23 M€**
  - Reversement de la subvention Région pour l'extension du réseau de chaleur

- Déploiement de 12 capteurs stationnement intelligent
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une SEMOP
- Secteur urbanisme ➡ 0,27 M€
  - Restauration des Arcades
  - Études PLU et PSMV
- Secteur sport ➡ 0,23 M€
  - Solde études et travaux pour la transformation d'un terrain de rugby
  - Création de deux padels et l'aménagement d'une aire de détente
- Secteur site Hôpital ➡ 0,01 M€
  - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du site
- Secteur Secrétariat Général ➡ 0,09 M€
  - Mobilier Théâtre Alexandre Dumas
  - Acquisition photocopieurs
- Secteur Enfance ➡ 0,04 M€
  - Acquisition de matériel et mobilier
- Secteur Numérique ➡ 0,14 M€
  - Acquisition de matériel
  - Travaux caméras vidéosurveillance
- Secteur Finances ➡ 0,86 M€
  - Travaux divers / achat / études
- Secteur Environnement ➡ 0,18 M€
  - Acquisition matériels
  - Études et travaux pour les jardins familiaux
  - Fourniture et pose de structures dans les squares
  - Fourniture et pose d'arbres
- Secteur Communication ➡ 0,04 M€
  - Application mobile en Ville
  - Développement site de la Ville
- Secteur Affaires administratives ➡ 0,007 M€
  - Travaux monuments funéraires sépultures
- Secteur Seniors ➡ 0,001 M€
  - Acquisition matériels et mobiliers
- Secteur CTM ➡ 0,14 M€
  - Acquisition véhicules

Ces reports seront consommés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### **En recettes ➡ 1,29 M€**

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2018, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 1,29 M€ et correspondent au solde des subventions suivantes :

- Conseil Régional Ile de France pour l'extension du réseau de chaleur (172 k€),  
Pour mémoire, cette subvention étant reversée en totalité au délégataire, la même somme est inscrite en dépenses.
- Conseil Régional Ile de France pour le concours d'architectes du projet restructuration du groupe scolaire Bonnenfant dans le cadre du dispositif « Dessine-moi le Grand Paris » (60 k€),
- Département, État pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire Marie Curie (645 k€),
- Département pour la subvention d'aide exceptionnelle aux communes de plus de 25 000 habitants (415 k€),

## 6. VISION GLOBALE DES 3 DERNIERS COMPTES ADMINISTRATIFS ET DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation 2018 versus 2017
<b>Fonctionnement</b>				
<i>Dépenses réelles</i>	56 413 155 €	56 398 805 €	56 702 966 €	0,5%
<i>Dépenses ordres</i>	2 333 257 €	8 471 578 €	2 663 714 €	-69%
<i>Recettes réelles</i>	71 903 686 €	75 398 488 €	65 594 129 €	-13%
<i>Recettes d'ordres</i>	16 261 €	16 261 €	16 261 €	0%
<i>Résultat dégagé dans l'exercice</i>	13 173 536 €	10 544 366 €	6 243 711 €	-41%
<i>Excédent de l'année N-1</i>	622 677 €	2 634 012 €	7 776 806 €	195%
<i>Résultat cumulé</i>	13 796 214 €	13 178 378 €	14 020 518 €	6%
<b>Résultat global de fonctionnement (a)</b>	<b>13 796 214 €</b>	<b>13 178 378 €</b>	<b>14 020 518 €</b>	<b>6%</b>
<b>Investissement</b>				
<i>Dépenses</i>	18 362 279 €	19 739 888 €	20 332 476 €	3%
<i>Recettes</i>	13 617 603 €	14 224 691 €	8 987 530 €	-37%
<i>Résultat de l'exercice</i>	-4 744 676 €	-5 515 196 €	-11 344 946 €	106%
<i>Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)</i>	-5 737 174 €	-6 943 677 €	-1 248 194 €	-82%
<i>Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)</i>	9 686 633 €	11 210 680 €	5 401 572 €	-52%
<i>Excédent de financement cumulé</i>	-795 217 €	-1 248 194 €	-7 191 567 €	476%
<i>Dépenses Reportées</i>	4 747 849 €	4 716 015 €	5 261 429 €	12%
<i>Recettes Reportées</i>	500 044 €	562 637 €	1 294 589 €	130%
<i>Autofinancement nécessaire sur reports</i>	-4 247 805 €	-4 153 379 €	-3 966 840 €	-4%
<b>Résultat global d'investissement (b)</b>	<b>-5 043 022 €</b>	<b>-5 401 572 €</b>	<b>-11 158 407 €</b>	<b>107%</b>
<b>Résultat Net Global (a)+(b)</b>	<b>8 753 191 €</b>	<b>7 776 806 €</b>	<b>2 862 110 €</b>	<b>-63%</b>

## 7. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 14 020 517,62 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 11 158 407,20 €,
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 2 862 110,42 €.

Ces affectations seront proposées au BS 2019 de la commune nouvelle.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2018	57 039 349 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2018	61 474 098 €
Réalisé 2018	56 702 966 €

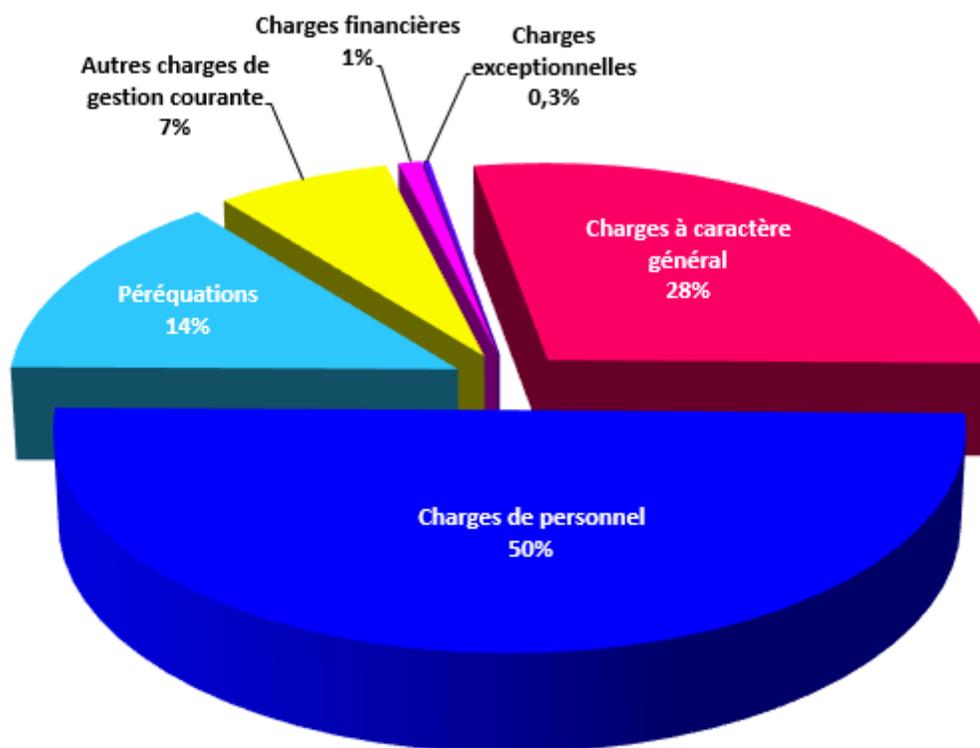
En 2018, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 92,2 % contre 93,6 % en 2017.  
Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillées dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2017	BUDGET TOTAL 2018 (BP + DM virements)	REALISE 2018	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
<b>ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :</b>	<b>60</b>	<b>6 545 006 €</b>	<b>6 783 240 €</b>	<b>6 670 987 €</b>	<b>98,3%</b>
<i>Achats de prestations de services</i>	6042	3 480 574 €	3 388 924 €	3 347 663 €	98,8%
<i>Achats non stockés matières et fournitures</i>	606	3 060 213 €	3 391 890 €	3 320 897 €	97,9%
<b>SERVICES EXTERIEURS DONT :</b>	<b>61</b>	<b>5 815 739 €</b>	<b>6 365 542 €</b>	<b>6 077 073 €</b>	<b>95,5%</b>
<i>Contrats prestations de services avec entreprises</i>	611	1 518 012 €	1 696 918 €	1 678 653 €	98,9%
<i>Locations</i>	613	715 865 €	688 955 €	615 587 €	89,4%
<i>Entretien et réparations</i>	615	2 394 098 €	2 546 144 €	2 469 758 €	97,0%
<i>Divers</i>	618	822 624 €	991 437 €	883 218 €	89,1%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :</b>	<b>62</b>	<b>2 345 951 €</b>	<b>2 937 875 €</b>	<b>2 682 093 €</b>	<b>91,3%</b>
<i>Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires</i>	622	178 805 €	262 897 €	181 377 €	69,0%
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	623	479 677 €	990 635 €	942 067 €	95,1%
<i>Transports de biens et transports collectifs</i>	624	318 787 €	241 035 €	239 912 €	99,5%
<i>Déplacements missions réceptions</i>	625	43 975 €	57 428 €	51 180 €	89,1%
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	626	219 279 €	237 982 €	224 095 €	94,2%
<i>Divers - autres services extérieurs</i>	628	1 087 244 €	1 123 500 €	1 024 926 €	91,2%
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>63</b>	<b>833 164 €</b>	<b>804 215 €</b>	<b>445 394 €</b>	<b>55,4%</b>
<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>739</b>	<b>7 773 384 €</b>	<b>7 965 815 €</b>	<b>7 965 815 €</b>	<b>100,0%</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>62/63/64</b>	<b>28 963 066 €</b>	<b>29 380 000 €</b>	<b>28 315 965 €</b>	<b>96,4%</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>65</b>	<b>3 465 449 €</b>	<b>4 012 773 €</b>	<b>3 895 817 €</b>	<b>97,1%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>66</b>	<b>358 726 €</b>	<b>600 828 €</b>	<b>507 043 €</b>	<b>84,4%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>67</b>	<b>298 318 €</b>	<b>187 804 €</b>	<b>142 778 €</b>	<b>76,0%</b>
<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>022</b>	<b>0 €</b>	<b>2 436 005 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>56 398 805 €</b>	<b>61 474 098 €</b>	<b>56 702 966 €</b>	<b>92,2%</b>
<b>COMPARAISON À PÉRIMÈTRE ÉGAL</b>					<b>Variation 2018 versus 2017</b>
Hors charges très exceptionnelles (1)		<b>56 398 805 €</b>	<b>61 474 098 €</b>	<b>55 987 859 €</b>	<b>-0,73%</b>

(1) Charges très exceptionnelles :

- ✓ Indemnités de remboursement anticipé et volontaire d'emprunts -> 238 k€ (compte 66 page 21)
- ✓ Admissions exceptionnelles de créances éteintes -> 477 k€ (compte 654 page 20).

## Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement 2018



*Malgré ce contexte très tendu et contraint pour les collectivités, des réformes en cours encore opaques, la Ville accentue encore la maîtrise de ses dépenses avec la rigueur habituelle qu'elle s'impose depuis de nombreuses années.*

*Une stratégie financière durable et d'anticipation dans un contexte contraint et complexe.*

Mettre en place une stratégie financière durable, soutenue par des outils adaptés ; associer les différents acteurs de la collectivité dans l'atteinte de l'objectif, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable et de modernisation de l'administration ; anticiper les éventuelles évolutions à venir, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités (conséquences des réformes territoriales, objectifs annoncés en Loi de Programmation des Finances Publiques, réforme fiscale annoncée, réforme de la DGF toujours en balance, exigence de transparence et de bonne gestion de plus en plus affirmée, ...)

**CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL**  $\Rightarrow$  + 2,2 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	15 438 142	15 394 411	15 539 861	15 875 547
Évolution / n-1	-	-0,2 %	+0,94 %	+2,2 % 

**Comptes 60 : Achats et variation des stocks**  $\Rightarrow$  -3,8 % en 2018 par rapport au CA 2017

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2018 à hauteur de 6,78 M€. Le niveau de réalisation 2018 est de 6,67 M€ soit -1,7 % par rapport à la prévision.

Compte 6042 : Achats d'études et prestations de services

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	3 487 445	3 568 702	3 480 574	3 347 663 
Évolution / n-1	+0,4%	+2,3%	-2,47%	-3,8%

Il s'agit principalement des achats de repas pour la restauration des écoles, crèches et clubs séniors et des achats de spectacles pour le théâtre.

En baisse en 2018 car les prestations d'animation et l'achat de repas de la journée de l'amitié sont comptabilisés sur le compte 6232 suite à la délibération du 21 décembre 2017.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	1 948 154	2 075 745	1 639 395	1 875 699 
Évolution / n-1	- 5,6%	+ 6,5%	-21,02%	+14,4%

En 2018, on constate une hausse significative de ce poste (+236 k€) dont la facture d'électricité 2017 concernant la Fête des Loges (112 k€) prise en charge en 2018.

- +210 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité,
- +41 k€ pour le coût de chauffage,
- -15 k€ pour la facture d'eau.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	414 418	320 082	357 315	360 226 
Évolution / n-1	-1,7%	- 22,8%	+11,63%	+0,8%

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures pour la voirie (sel de déneigement, enrobés, sable), petit équipement pour le mobilier urbain et les squares, vêtements de travail et produits d'entretien. La hausse enregistrée en 2018 s'explique comme suit :

- +24 k€ sel et sable de déneigement,
- -20 k€ en vêtements de travail, produits d'entretien, petit équipement

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2018 s'élèvent à 75 k€, une hausse par rapport aux années précédentes due à l'achat de cartouches d'encre pour le traceur du service technique (4 k€), de fournitures pour la conservation des archives

(2k€), de papier pour la reprographie (5k€), d'achats spécifiques pour les musées (4k€), une hausse au service enfance de 4k€. Toutefois ce niveau est en forte baisse depuis 5 ans (-19 %). L'optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre de la dématérialisation qui se poursuit ont permis de réduire de façon significative ce poste.

Compte 6065 : Livres, disques, cassettes...

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles sont en légère hausse, elles s'élèvent à 151 k€ en 2018 contre 143 k€ en 2017.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires sont stables, elles s'élèvent à 168 k€ en 2018 contre 168 k€ en 2017.

**Compte 61 : Services extérieurs**  **+4,5 % en 2018 par rapport au CA 2017**

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2018 était de 6,37 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 6,08 M€ soit -4,5 % par rapport à la prévision. En 2018, la hausse de ce poste concerne la gestion du stationnement de surface + 187 k€ suite à la mise en œuvre de la dépenalisation. Par ailleurs, à noter la baisse des coûts des contrats de nettoyage (-23 k€).

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	5 563 503	1 139 411	1 518 012	1 678 653 
Évolution / n-1	-0,01%	-79,5 %	+33,2%	+10,6%

Jusqu'en 2015, ce poste intégrait les dépenses liées à la gestion des ordures ménagères pour 4,425 M€. Cette compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS).

Toutefois, en 2017 la CASGBS a revu le périmètre de son action et a restitué à la Ville les marchés ne répondant pas à celui-ci pour un montant total de 382 k€. Il est à noter que cette charge restituée a fait l'objet d'un réajustement de l'Attribution de Compensation (AC) de la Ville.

Par ailleurs, sont comptabilisés dans ce compte, les contrats de prestations de services avec les entreprises.

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Après trois baisses successives entre 2015 (940 k€) et 2017 (911 k€), les crédits consommés en 2018 (897 k€) sont en baisse du fait de la comptabilisation des dépenses liées à la journée cadre de vie désormais en 6232 (-12 k€).

Compte 613 : Locations

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	936 870	672 144	715 865	615 587 
Évolution / n-1	-11,4%	-28,3%	+6,5%	-14%

La baisse constatée sur ce compte correspond essentiellement à :

- -20 k€ pour la location d'immeuble dont 12 k€ pour le foyer Louis XIV et 8 k€ pour les parkings souterrains.
- -80 k€ pour la location de matériel passant désormais sur le compte 6232. Il s'agit de location pour les vœux du maire, des chalets et de la nacelle pour les illuminations de Noël.

Pour mémoire avant 2016, ce compte enregistrait des dépenses liées à la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » transférée à la CASGBS.

#### Compte 615 : Entretien et réparations

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	2 626 295	2 435 936	2 394 098	2 469 758 
Évolution / n-1	-6,0%	-7,2 %	-1,7 %	+3,2 %

Sur ce compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine de la Ville et des « voies et réseaux » par des entreprises extérieures.

#### Compte 615221 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux se sont élevées en 2018 à 444 k€ comme en 2017 (447 k€).

#### Compte 615x : Espace public

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, l'entretien des espaces verts ainsi que le contrôle technique des véhicules. Elles se sont établies à 1,1M€ en 2018 contre 978 k€ en 2017 soit +126k€

Les variations s'expliquent principalement par :

- +52k€ pour la réparation des potelets à boules et barrières place du marché, réparation de structures de jeux dans les squares et remplacement de bornes automatiques
- +19k€ sur l'entretien des espaces verts de la Ville : élagage et désherbage mécanique, taille des haies,
- +55k€ réfection de revêtements rue de Pontoise, rue de la Paroisse et rue du Pontel, réfection des boucles de détection des feux dans diverses rues.

#### Compte 6156 : Maintenance

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	734 657	591 833	568 914	556 066 
Évolution / n-1	+0,4%	- 19,4 %	-3,87 %	-2,3 %

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs, les couvertures et terrasses des bâtiments communaux. Ce poste baisse légèrement en raison de l'assujettissement à la TVA du théâtre en 2018 désormais géré hors taxe (13k€ de TVA en moins)

#### Compte 616 : Primes d'assurance K€

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	180 626	192 131	191 832	204 241 
Évolution / n-1	+2%	+ 6,4%	-0,16 %	+6,5 %

Les primes d'assurance concernent la flotte automobile, le patrimoine et les biens communaux. Elles sont en hausse (+12 k€) du fait essentiellement de l'accroissement du parc automobile de la Ville.

#### Compte 61884 : Diverses prestations

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	487 241	547 729	659 349	714 248 
Évolution / n-1	-2,0%	+ 12,4%	+ 20,38 %	+ 8,3 %

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts engendrés par des missions d'assistance :

- Prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs seniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités (14 juillet, marché européen, salons, expositions, journée cadre de vie, Fête des Loges...),

- Reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- Frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- Distribution d'informations voirie, collecte des déchets, commerçants,
- Réfection des registres de l'état civil,
- Retranscription des PV des séances du conseil municipal.

La hausse de +55 k€ constatée en 2018 correspond aux prestations de communication de la journée classique du centenaire Debussy (44k€) et la réalisation du film sur les commerces de St-Germain-en-Laye (11k€).

**Comptes 62 : Autres services extérieurs**  **+14,3 % en 2018 par rapport au CA 2017**

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

La prévision 2018 était de 2,94 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 2,68 M€ soit -8,7 % par rapport à la prévision.

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	2 569 790	2 300 994	2 347 047	2 682 093 
Évolution / n-1	+ 4,7%	-10,5 %	+2 %	+14,3 %

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses 2018 s'élèvent à 181 k€ contre 179 k€ en 2017 soit +1,4 %. Les principales variations correspondent à :

- Service du Personnel + 12k€ pour le recrutement d'un poste de cadre
- Secteur Informatique -28 k€ pour la mise en place du e-parapheur et de solutions d'archivage,
- Secteur de l'Urbanisme 22k€ en hausse notamment pour les débours géomètre du centre commercial du Bel Air.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques.

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	519 280	389 730	479 677	942 067 
Évolution / n-1	+10,9%	-24,9 %	+23,08 %	+96,4 %

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications. La hausse significative constatée en 2018 s'explique par le changement de comptabilisation réglementaire des dépenses concernant les fêtes et cérémonies comptabilisées antérieurement par nature qui passent désormais en totalité sur le compte unique 6232 (+462 k€ de transfert) dont le détail est indiqué précédemment.

Comptes 624 : Transports

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement) est en baisse. Il s'établit à 240 k€ contre 319 k€ en 2017 soit -24,7 %. Pour mémoire, depuis septembre 2017 un nouveau marché de transports scolaires a été mis en place par le STIF avec des tarifs en forte baisse ce qui diminue les coûts de la Ville (effet année pleine en 2018).

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 44 k€ en 2017 à 51 k€ en 2018. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

#### Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

En 2018, les frais d'affranchissement s'élèvent à 130 k€ en 2018 contre 123 k€ en 2017 et les frais de télécommunication s'élèvent à 94 k€ en 2018 contre 96 k€ en 2017.

#### Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats (18,5 k€ en 2018 contre 18,2 k€ en 2017).

#### Compte 628 : Divers

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	1 068 913	1 095 557	1 087 244	1 024 926 
Évolution / n-1	-3,6%	+2,5%	-0,76 %	-5,7 %

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 1 024 k€ en 2018 contre 1 087 k€ en 2017. Cette baisse découle de la réorganisation du nettoyage des classes en maternelle suite à la suppression des TAP donc retour aux 4 jours d'école.

#### Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) $\Rightarrow$ -47 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	1 366 503	793 739	833 164	445 394 
Évolution / n-1		+17,6%	+4,9%	-47%

Depuis 2016 ce poste évolue du fait des effets intercommunaux liés à la fiscalité économique et notamment à l'ex part de Cotisation Foncière des Entreprises des 5 syndicats auxquels la Ville était adhérente.

Pour mémoire, 2015 intégrait la budgétisation de l'ex part de Cotisation Foncière des Entreprises des 5 syndicats auxquels la Ville était adhérente (-342 k€ en 2018).

En 2018 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 445 k€ soit -388 k€ en intégrant les effets de transferts de compétences intersyndicales. Les autres variations de ce poste se répartissent comme suit :

- -9 k€ pour les taxes foncières,
- +5 k€ pour les taxes d'habitation
- -20 k€ taxes sur les bureaux et logements vacants,
- -20 k€ taxes sur les spectacles et droits d'auteur

#### **CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES** $\Rightarrow$ -2,2 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	29 419 466	29 004 955	28 963 066	28 315 965 
Évolution6/ n-1	+3,2%	-1,4%	-0,14 %	-2,2 %

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 50,1% des dépenses réelles de fonctionnement. En 2018, les charges de personnel s'élèvent à 28 315 965 € contre 28 963 066 € en 2017 soit une baisse de -647k€.

Il convient de noter que cette réalisation intègre les dépenses refacturées, ci-dessous, que l'on retrouve en recettes pour les mêmes montants :

- CCAS : 647 k€ contre 632 k€ en 2017
- Syndicats intercommunaux : 58 k€ contre 64 k€ en 2017 (impact de la situation d'un agent),
- CASGBS : 121 k€ contre 241 k€ en 2017, suite au transfert de 2 ETP au 1er janvier 2018
- Agence de l'eau (remboursement CNRACL d'un agent) : 9 k€ contre 18 k€ en 2017 (évolution de la situation administrative de l'agent détaché),
- École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers : 30 k€ contre 29 k€ en 2017.

Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	2018/2017
6218 Autre personnel extérieur	116 411 €	122 261 €	197 337 €	+61,4%
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	624 890 €	638 158 €	630 177 €	-1,3%
64111 et 64112 Rémunérations des titulaires	11 013 612 €	11 036 125 €	10 938 310 €	-0,9%
64118 Autres indemnités titulaires	3 035 249 €	2 941 696 €	3 013 529 €	+2,4%
64131 Rémunérations non titulaires	6 017 240 €	6 072 167 €	5 697 393 €	-6,2%
6417 Rémunération des apprentis	128 045 €	95 057 €	110 755 €	+16,5 %
645 Charges de S.S. et de prévoyance	7 987 118 €	7 974 092 €	7 561 426 €	-5,2%

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

- L'évolution des effectifs : augmentation de la vacance de postes moyenne par rapport à 2017
- Le Glissement vieillesse technicité avec :
  - L'impact des avancements des fonctionnaires pour un total de 135 500 € :
    - Avancement automatique d'échelon : 110 000 €,
    - Avancement de grade : 13 600 €,
    - Promotion interne : 5 900 €,
  - Un GVT négatif de -170 k€ correspondant aux transformations de poste ou remplacements d'agents sur des grades moins importants, à la suppression et aux vacances de postes,
- La diminution des charges patronales CNRACL (-16,2 k€) et IRCANTEC (-15,6 K€) en lien avec la baisse constatée de la masse salariale en 2018,
- L'augmentation de la masse salariale des apprentis liée au rythme des contrats d'apprentissage (+10,5 k€)
- La diminution des validations de services (- 6,7 K€),
- La diminution des heures supplémentaires représentant un total pour 2018 de 591,4 K€ (- 50,9 K€).

Par ailleurs, s'agissant des concours et examens, en 2018 il y a eu 17 recrutements directs et il y a eu 20 réussites à concours concernant : 14 femmes et 6 hommes qui se répartissent comme suit : 1 en catégorie A, 10 en catégorie B et 9 en catégorie C.

Lors des CAP 2018 : 5 promotions internes dont 1 suite à une réussite à l'examen professionnel et 26 avancements de grade dont 2 suite à une réussite à l'examen professionnel.

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement, de service de soins infirmiers à domicile et d'eau potable sont comptabilisées directement sur les dits budgets.

**CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS**  **+2,5 % en 2018 par rapport au CA 2017**

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	8 071 533	7 603 888	7 773 384	7 965 815 
Évolution / n-1	+1,6%	-5,8 %	+2,2 %	+2,5 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 6,637 M€, valeur figée depuis 2013,
- FPIC qui passe de 1,103 M€ en 2017 à 1,328 M€ en 2018 soit + 18 % suite à la nouvelle répartition de droit commun de la CASGBS,

Ces prélèvements représentent 14 % en 2018 (13,8 % en 2017) des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées.

**CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE** ⇒ +12,4 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	4 138 621	3 695 836	3 465 809	3 895 817 
Évolution / n-1	+4,3%	-10,7%	-6,22%	+12,4%

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, le niveau exceptionnel d'admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2018 est de 3,9 M€ pour une prévision de 4 M€, soit un taux de réalisation de 97,1 %.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers.

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ont augmenté de +12,2 %. Elles s'élèvent à 305 k€ contre 272 k€ en 2017.

Comptes 654 : Non-valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non-valeur (12,3 k€) du fait du non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire ...) et les créances éteintes (487,1 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes...). Le niveau exceptionnel de 2018 correspond à des admissions en non-valeur demandées par le Comptable Public pour des créances éteintes concernant 3 sociétés liquidées (cf : Conseil municipal du 27 juin 2018) :

- Société Eser : Prestataire assurant la régie du journal de 2013 à 2015 pour un montant de 249 634,74 €,
- JM Concept : Forain de la Fête des Loges entre 2012 et 2015 pour un montant de 113 599,66 €,
- Sofiam : Occupant du domaine public pour des travaux de voirie pour un montant de 113 555,24 €.

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (98 k€ en 2018), reversé au budget annexe de l'assainissement et à la participation aux écoles publiques (35 k€ en 2018) pour les élèves saint-germanoises scolarisés dans d'autres villes.

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2018 s'établit à 2 957 k€ contre 2 944 k€ en 2017. L'écart (+13 k€) provient essentiellement d'une subvention exceptionnelle de 12 k€ pour l'office national des forêts dans le cadre de l'opération coup de poing de fin d'année « ramassage des dépôts sauvages ».

Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2018. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- Le CCAS (475 k€),
- La CLEF (510 k€),
- La Soucoupe (385 k€),
- Crèche Attitude pour les crèches des Comtes d'Auvergne et Gramont (517k€ contre 514 k€ en 2017)
- L'AGASEC (290 k€),

- Evancia Babilou pour la crèche Pereire (111 k€ contre 109 k€ en 2017),
- Frais de scolarité des élèves saint-germanoïscs scolarisés dans le secteur privé (217 k€),
- Participation aux eaux pluviales (98 k€)

Par ailleurs figurent dans ce compte des subventions versées pour les classes transplantées pour 30 k€.

**CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES** ⇒ +41,3 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	613 689	506 464	358 726	507 043 
Evolution / n-1	-16,3%	-17,5%	-29,17 %	+41,3 %

De façon exceptionnelle en 2018, ce compte a enregistré les frais de remboursements anticipés de 3 emprunts pour 238 k€.

Par ailleurs, le profil d'extinction de la dette mais surtout la renégociation de l'ensemble de la dette a permis de diminuer les charges courantes d'intérêts d'emprunt de façon conséquente depuis 2 ans.

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661. En 2018, ils représentent 273 k€ contre 346 k€ en 2017.

La gestion de la trésorerie ainsi que des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) notamment, ont permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013.

Le détail de la dette figure page 56 ainsi que dans la maquette budgétaire.

**CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES** ⇒ -52,1 % en 2018 par rapport au CA 2017

En 2018, les charges exceptionnelles s'élèvent à 143 k€ contre 298 k€ en 2017.

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

- 108 k€ contre 198 k€ en 2017, concernent les annulations de titres.
- 35 k€ pour le remboursement du pass local, les intérêts moratoires versés, des annulations partielles de factures pour les activités périscolaires.

**CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES**

En 2018, une partie du résultat 2017 avait été affectée en dépenses imprévues à hauteur de 2,4 M€ en vue d'une éventuelle participation de la Ville au remboursement des emprunts du SIDRU. Ce dossier étant désormais régularisé, la somme correspondante se retrouve dans le résultat 2018.

**CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE** ⇒ 2,66 M€ en 2018

En 2018, les opérations d'ordre s'élèvent à 2,66 M€ contre 8,47 M€ en 2017.

Les dépenses d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- La dotation aux amortissements des biens pour 1,63 M€ (1,61 M€ en 2017),
- les sorties d'inventaire liées aux ventes immobilières pour 1,01 M€ correspondant en 2018 au 10 rue Gréban acquis par la Ville en 2017,
- Les sorties d'inventaire liées aux ventes sur Agorastore pour 21 k€.

Pour mémoire les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

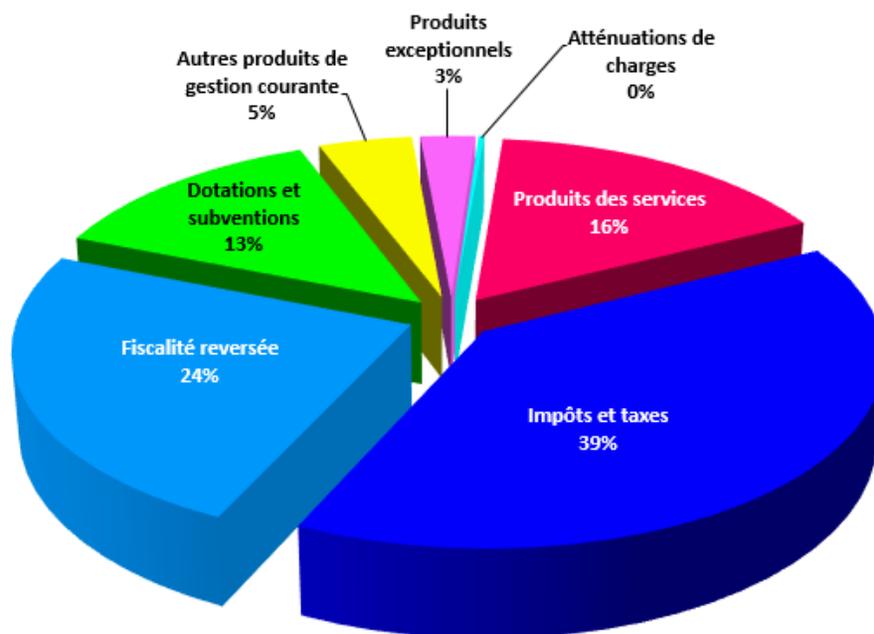
## 2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2018	62 551 691 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2018	63 213 417 €
Réalisé 2018	65 594 129 €

En 2018, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 103,8 % (65,6 M€ pour 63,2 M€ de crédits ouverts). Les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement sont détaillés dans les pages suivantes, en particulier les recettes exceptionnelles (hors cessions).

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2016	REALISE 2017	BUDGET TOTAL 2018 (BP + DM virements)	REALISE 2018	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	703	3 046 912 €	3 125 829 €	3 549 890 €	4 158 036 €	117,1%
Contributions directes	7311 et 7318	19 863 970 €	22 077 639 €	21 505 000 €	21 072 244 €	98,0%
Fiscalité reversée AC	732	15 501 000 €	15 824 980 €	15 824 980 €	15 824 980 €	100,0%
Taxe sur l'électricité	7351	794 650 €	752 918 €	800 000 €	837 526 €	104,7%
Taxe additionnelle droits de mutation	7381	3 282 161 €	3 708 149 €	2 700 000 €	3 846 431 €	142,5%
Dotations Globales de Fonctionnement	7411	5 795 249 €	5 019 034 €	4 600 000 €	4 905 528 €	106,6%
Participations CAF	74784	1 599 441 €	2 475 489 €	2 506 481 €	2 528 207 €	100,9%
Autres attributions et compensations	748	1 265 697 €	947 549 €	713 578 €	589 488 €	82,6%
Revenus des immeubles	752	996 033 €	1 099 014 €	980 425 €	974 706 €	99,4%
Redevances	757	1 720 554 €	1 705 540 €	1 683 168 €	1 884 854 €	112,0%
Produits exceptionnels	77	9 625 086 €	10 421 429 €	270 925 €	1 667 230 €	615,4%

Pour mémoire : les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées en recettes de fonctionnement (6,87 M€).



**CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES** ➡ +3,9 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	10 820 745	10 206 261	10 223 027	10 623 726 
Évolution / n-1	+1%	-5,7%	+0,2%	+3,9%

En 2018, les produits des services sont en hausse, ils s'élèvent à 10,6 M€ contre 10,2 M€ en 2017. Les recettes de stationnement de surface, antérieurement au compte 7337, sont désormais comptabilisées au compte 70383

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	2 894 330	3 046 912	3 125 829	4 158 036 
Évolution / n-1	+ 17,8%	+ 5,3%	+2,6%	+33 %

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine d'un total de 4,16 M€ contre 3,13 M€ en 2017 (+1 M€) comprennent les redevances de stationnement, les forfaits post stationnement (FPS), les droits de stationnement de voirie, de places à la Fête des Loges, d'occupation du domaine public, les concessions et les redevances et taxes funéraires. Les principales variations proviennent de :

- +171 k€ de droits de voirie et d'occupation du domaine public : échafaudages, déménagements, terrasses, marchés...
- +373 k€ de droits de stationnement de surface,
- +570 k€ de forfaits post-stationnement (FPS) suite à la dépénalisation de stationnement de surface en 2018,
- -50 k€ de participation aux coûts de structures par le budget annexe d'aménagement Lisière Pereire.

Comptes 706 : Prestations de services

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	6 776 375	5 644 936	5 807 457	5 211 051 
Évolution / n-1	-3,1%	-16,7%	+2,9 %	-10,3 %

Ce poste est en baisse (-596 k€). Les principales variations s'expliquent comme suit :

- -420 k€ de participation des familles pour la restauration dans les écoles et les activités périscolaires. Cette baisse artificielle provient majoritairement d'une sous-estimation des recettes de fin d'année du fait de clôture d'exercice anticipée de 2 mois (330 k€) et d'une fréquentation légèrement moindre (382 789 repas servis en 2018 contre 389 154 en 2017). Cet écart sera comptabilisé en 2019.
- -65 k€ pour les participations des familles pour les crèches,
- -125 k€ pour les activités scolaires suite notamment au retour à la semaine de 4 jours,
- +14 k€ de ventes de places, abonnements et recettes bar du théâtre,
- +4 k€ d'abonnements bibliothèques,
- +26 k€ pour le CRD,
- -21 k€ d'abonnements et d'insertions dans le journal de la Ville,

Comptes 708 : Autres produits

Les autres produits sont en baisse (1,25 M€ en 2018 contre 1,29 M€ en 2017). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville dont les principaux sont :

- +15 k€ concernant la refacturation du personnel du CCAS (647 k€ contre 632 k€ en 2017),
- -64 k€ pour les syndicats intercommunaux,
- -124 k€ pour le personnel mis à disposition de la CASGBS (135 k€ contre 255 k€ en 2017).

**CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT** ➡ -1,8 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	43 045 291	39 485 056	42 404 072	41 624 352 
Évolution / n-1	+11,8%	-8,3%	+7,4%	-1,8%

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement.

Depuis son entrée en communauté d'agglomération en 2015, des modifications de périmètre sont venues et viendront encore impacter les écritures du budget de la Ville et particulièrement sur le chapitre 73.

Pour mémoire, depuis 2016, la TEOM et l'ex part départementale de TH sont perçues par la CA Saint-Germain Boucles de Seine.

731x	2015	2016	2017	2018
Réalisations	25 001 772	19 863 970	20 801 324	20 881 694 
Évolution / n-1		+1,5%	+4,7 %	+0,4%

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville maintient l'ensemble de ses taux de fiscalité locale et les maintiendra à nouveau en 2019.

La baisse constatée en 2016 s'explique par le transfert à la CASGBS de l'ex part départementale de la Taxe d'Habitation (TH) pour un montant de 5,4 M€. L'attribution de compensation de la Ville (compte 732) a été réajustée du même montant (voir page suivante).

Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

En 2018, le montant total des contributions directes est en baisse de -4,5% (-998 k€).

 Pour mémoire, 2017 enregistrait des rôles supplémentaires et complémentaires importants intégrant notamment les taxes foncières du SIAAP pour 2016 et 2017 (2,44 M€) versées en 2018.

La revalorisation nationale des bases en 2018 s'est élevée à 1,2 %. Le produit des impôts a évolué comme suit :

- +227 k€ pour la taxe d'habitation soit + 2%,
- +940 k€ pour la taxe foncière soit + 12 % du fait essentiellement de l'assujettissement du SIAAP,
- -9 k€ pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- -2,16 M€ pour les rôles supplémentaires et complémentaires

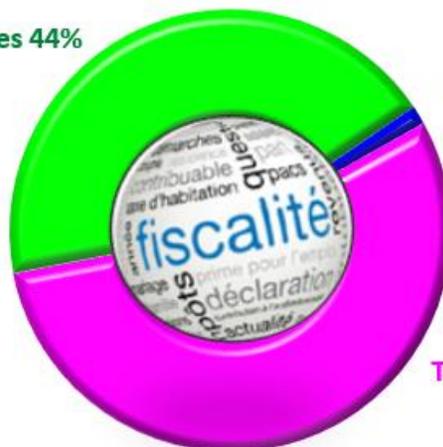
Enfin, il est précisé que les exonérations à la charge de l'État font l'objet d'une compensation enregistrée l'année suivante en compte 748 : au titre de 2018, une allocation de compensation de 511 k€ sera comptabilisée en 2019.

Répartition des produits d'imposition directe

En €	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Taxe d'Habitation (73111)	11 269 525 €	11 484 489 €	11 367 305 €	11 593 861 €
Foncier Bâti (73111)	7 994 843 €	8 079 621 €	8 161 396 €	9 101 513 €
Foncier non Bâti (73111)	107 622 €	119 945 €	97 159 €	88 379 €
Rôles complémentaires (7311)	n.c	101 732 €	1 168 464 €	97 941 €
Rôles supplémentaires (7318)	192 178 €	179 915 €	1 276 315 €	190 550 €

 Pour information, à Saint-Germain-en-Laye, 50,12 % des foyers assujettis à la taxe d'habitation ont bénéficié du premier tiers de dégrèvement suite à la mise en œuvre de la réforme de la TH prévoyant la suppression de cette taxe pour 80 % de la population. À l'échéance 2020, cette mesure représente un gain pour les contribuables Saint-germanois concernés de 4,1 M€.

Taxes Foncières 44%



Rôles  
supplémentaires et  
complémentaires 2%

Taxe d'Habitation 55%

Taxe	Taux Saint-Germain-en-Laye	Taux moyens communaux National (2018)	Taux moyens communaux département (2018)
Taxe d'habitation	12,48 %	24,54 %	20,03 %
Taxe foncière (bâti)	9,97 %	21,19 %	16,35 %
Taxe foncière (non bâti)	41,03 %	49,67 %	59,48 %

*7<sup>ème</sup> année de stabilité totale des taux de fiscalité locale  
Les taux sont encore maintenus en 2019.*

Comptes 732 : Fiscalité reversée

732x	2015	2016	2017	2018
Réalisations	16 001 772	15 501 000	15 824 980	15 824 980
Évolution / n-1		-3,1%	+ 2 %	0% →

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité économique reversée diminuée des charges transférées (transports, développement économique, gestion des déchets ménagers et assimilés, aire d'accueil des gens du voyage, office de tourisme, ZAE) soit pour 2018 -> 15,8 M€.

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

733x	2015	2016	2017	2018
Réalisations	19 692	22 990	19 525	21 860
Évolution / n-1	-	+16,7%	-15,1 %	+12%

Pour mémoire, la compétence «gestion des déchets ménagers et assimilés» ayant été transférée à la CASGBS au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est désormais perçue par l'intercommunalité.

Sont comptabilisées dans ce poste les taxes funéraires pour 22 k€ contre 20 k€ en 2017.

#### Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'État. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (21 312€ en 2018 contre 20 862€ en 2017).

Le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité 2018 est en hausse de +11,2% (838 k€ en 2018 contre 753k€ en 2017).

Un pointage des comptes d'attente chez le Comptable public par les services de l'ordonnateur a permis de régulariser des taxes encaissées par le comptable mais non titrées pour 44 k€ au titre des années 2016 et 2017.

#### Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

On constate un excellent niveau de réalisation des droits de mutation enregistré en 2018 (3,85 M€), soit + 3,7% par rapport à 2017.

Cette recette a permis d'accroître la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à des financements externes pour les investissements.

#### **CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION** ➡ -7,8% en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	12 875 210	9 739 841	9 366 980	8 639 966 
Évolution / n-1	-18 %	-24,4 %	-3,8 %	-7,8%

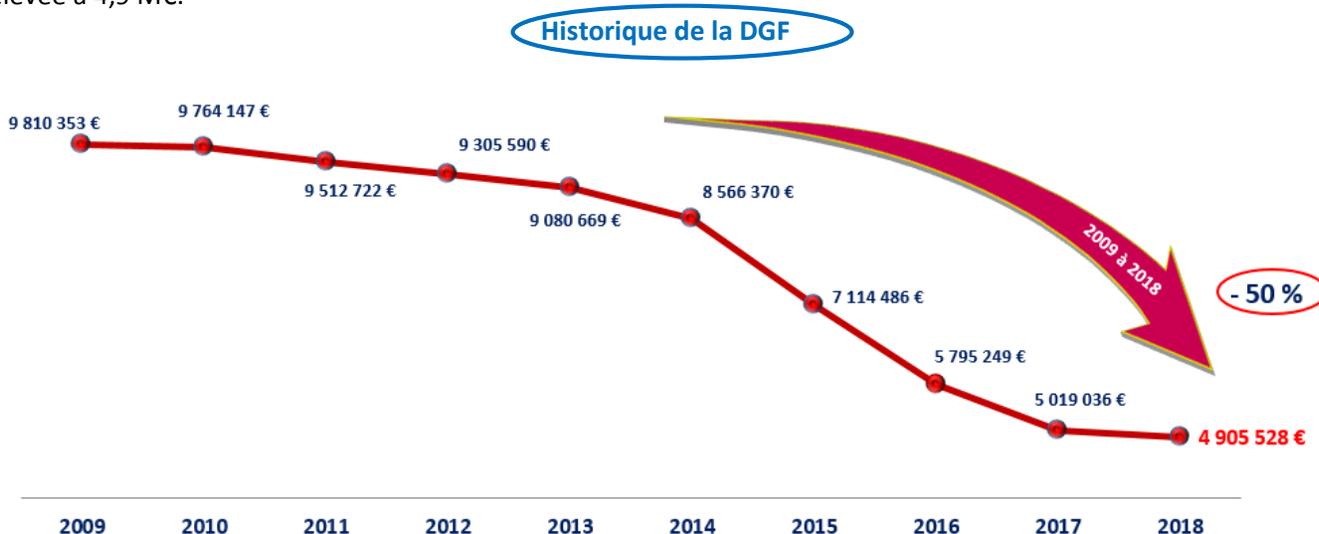
#### Comptes 748311 : Compensation des pertes de base d'imposition à la CET.

La Ville a perçu pendant 3 ans entre 2015 et 2017 une dotation de compensation pour les pertes de base d'imposition à la Cotisation Économique Territoriale (CFE + CVAE) intervenues entre 2014 et 2015. La variation de ce compte entre 2017 et 2018 est donc de -420 k€.

#### Comptes 741 : Dotation Globale de Fonctionnement

Depuis 2014, le désengagement de l'État sans précédent que subit la Ville s'amplifie chaque année et représente une perte de recettes très significative de plus de 50 %.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) 2018, en recul de -2,3% soit -114 k€ par rapport au CA 2017, s'est élevée à 4,9 M€.



#### Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2018 est en régression. Elle passe de 36,5 k€ en 2017 à 35 k€ en 2018. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs logés. Le montant unitaire national 2018, inchangé depuis 2010, s'élève à 2 808 €.

Le montant de la dotation générale de décentralisation a été reconduit pour 2018 (226 k€). Il est à noter que son montant est gelé depuis 2008. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'État à la Ville en matière d'urbanisme et de missions d'hygiène.

Comptes 747 : Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en baisse : 2,78 M€ contre 3,01 M€ en 2017. Il correspond à :

- 2,5 M€ de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs,
- 51 k€ versés par l'État au titre des réservations de berceaux dans les crèches pour le personnel hospitalier,
- 93 k€ de subvention de IdF Mobilité pour les transports scolaires des circuits spéciaux,
- 79 k€ pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants d'autres communes scolarisés à Saint-Germain-en-Laye,
- 13 k€ d'aides financières du Département pour les enfants porteurs d'un handicap en crèches et/ou à l'école concernant les années 2014 à 2017 (somme récupérée dans les comptes d'attente du comptable grâce à un pointage des services de l'ordonnateur)
- 5 k€ de subvention du Département pour une action culturelle dans le cadre de la célébration du centenaire Debussy.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'État pour :

- Les exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières pour 499 k€,
- La dotation pour les titres sécurisés pour 50 k€,
- La dotation de recensement pour 17 k€.

**CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**    ⇒ +2,0 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	2 568 337	2 700 326	2 804 553	2 859 560 
Évolution / n-1	+3,8%	+5,1%	+3,9 %	+2,0%

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, ...

Le montant de la réalisation 2018 est de 975 k€ contre 1,1 M€ en 2017. Cette baisse provient essentiellement :

- -118 k€ mise à disposition des installations du stade Georges Lefèvre pour le PSG concernant notamment la fin d'une convention et d'une refacturation moindre du fait d'une meilleure gestion des fluides,
- +26 k€ loyer et charges,
- -28 k€ loyer syndicat intercommunal 16 Rue de Pontoise,
- -5 k€ de locations des structures sportives et culturelles.

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Le produit des redevances versées par les concessionnaires, pour les crèches Gramont et Comtes d'Auvergne, les parkings souterrains Château, Pompidou et Pologne et le réseau de chauffage urbain, s'élève à 1,885 M€ contre 1,705 M€ en 2017.

**CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES** ⇒ +0,3 % en 2018 par rapport au CA 2017

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 173 k€ contre 172 k€ en 2017. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

**CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS** ⇒ -84 % en 2018 par rapport au CA 2017

En 2018, le montant total de produits exceptionnels est de 1,7 M€ contre 10,4 M€ en 2017. Ils concernent en 2018 :

- 1,02 M€ pour la cession du 10 rue Gréban acquis par la Ville en 2017,
- 85 k€ pour la récupération de la TVA 2017 du théâtre suite à l'assujettissement,
- 73 k€ pour la refacturation à la DDFIP des pénalités payées par la Ville aux organismes de charges sociales du fait de paiement en retard incombant au Comptable public,
- 56 k€ de rattachements 2017 annulés,

Les autres recettes concernent les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement. Il s'agit de sorties du patrimoine.

**CHAPITRES 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE** ⇒ + 16 k€ en 2018

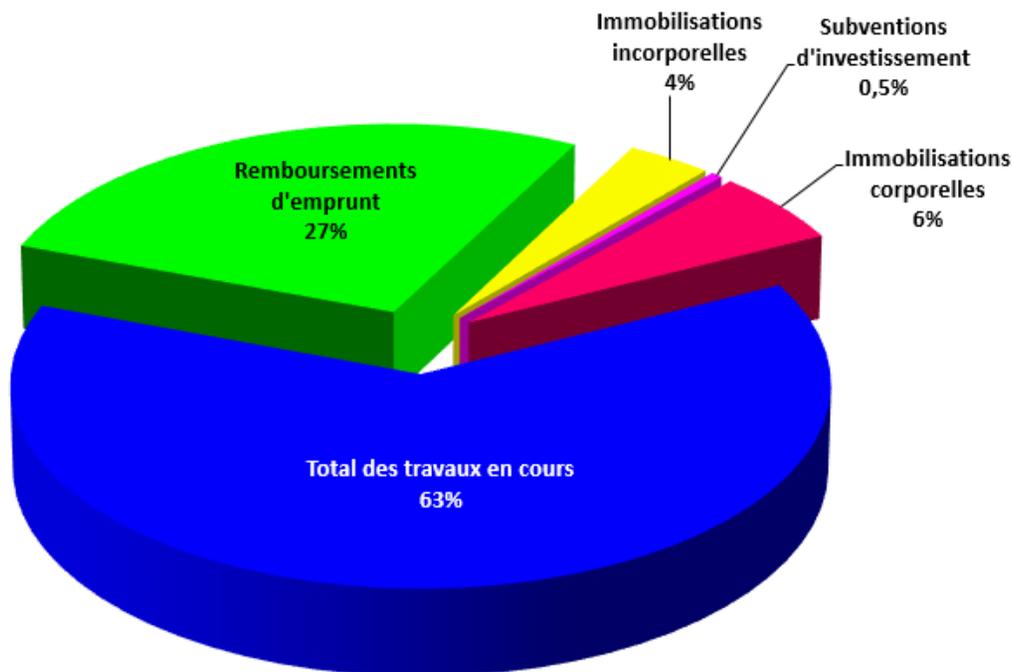
En 2018, les opérations d'ordre s'élèvent à 16,3 k€ et correspondent à l'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP rue de Mareil.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2018	17 975 580 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2018	28 499 759 €
Réalisé 2018	19 660 813 €

En 2018, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 69 % (19,6 M€ pour 28,5 M€ ouverts) contre 75 % (18,5 M€ pour 24,7 M€ ouverts) en 2017.



### LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ➡ -3,9 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations <sup>(1)</sup>	20 794 139	16 290 353	14 897 426	14 320 697 <span style="color: red;">↘</span>
Évolution / n-1	+25,3%	-21,7 %	-8,6%	-3,9 %

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2018 s'élève à 14,3 M€ (14,9 M€ en 2017) et à 19,6 M€ reports inclus.

La Ville poursuit sa politique de développement urbain et d'entretien du patrimoine : la construction d'un éco-quartier « Lisière Pereire » traité dans le budget annexe d'aménagement a nécessité l'extension de l'école élémentaire Marie Curie en un groupe scolaire (construction d'une maternelle, extension de l'élémentaire et construction d'un centre de loisirs), la rénovation des fresques de l'église, la piétonisation du centre-ville, la transformation du terrain de rugby...

(1) Réalisation hors opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

14,3 M€ de dépenses d'équipement soit 343 € par habitant et 478 € par habitant reports inclus



En dernière partie du rapport (page 54 et 55), figure la présentation consolidée, tous budgets, au 31 décembre 2018.

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et les opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles (études)

€	CA 2016	BT 2017	CA 2017	BT 2018	CA 2018	% de réalisation 2018
<i>Hors opération</i>	1 441 516 €	2 453 258 €	935 222 €	<b>2 293 250 €</b>	<b>801 884 €</b>	35%
36-Nouveau CTM	295 604 €	67 345 €	62 319 €	<b>5 026 €</b>	<b>4 898 €</b>	97%
53-Vidéoprotection	- €	13 035 €	13 035 €	- €	- €	-
54-Site de l'Hôpital	73 954 €	70 000 €	26 892 €	<b>168 630 €</b>	<b>44 292 €</b>	26%
55-Groupe Scolaire Marie Curie	417 193 €	231 620 €	229 460 €	<b>198 000 €</b>	<b>172 651 €</b>	87%
56-Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant				<b>700 000 €</b>	<b>415 495 €</b>	59%
60-Geothermie				<b>70 000 €</b>	<b>8 040 €</b>	11%
<b>TOTAL CHAPITRES 20 et 204</b>	<b>2 268 402 €</b>	<b>2 841 365 €</b>	<b>1 266 927 €</b>	<b>3 434 905 €</b>	<b>1 447 260 €</b>	<b>42%</b>

Les frais d'études et de subventions d'équipement versés en 2018 représentent un montant total de 1,4 M€ contre 1,3 M€ en 2017. Hors opérations (802 k€), les principaux postes sont :

**Au titre des études et honoraires : 703 k€**

- 188 k€ d'acquisition ou de renouvellement de licences pour logiciels et applications,
- 78 k€ d'honoraires pour les travaux du bâtiment Henri IV,

- 62,7 k€ de mission d'assistance pour la révision du PLU,
- 60 k€ d'honoraires divers pour différents travaux réalisés dans les bâtiments communaux (PMR, groupe froid, travaux d'étanchéité, remplacement des menuiseries extérieures, etc...),
- 47 k€ d'honoraires pour les travaux de requalification de la cour Larcher et de la rue de Pologne,
- 43 k€ d'honoraires pour la transformation du terrain de rugby,
- 35 k€ d'honoraires pour les travaux de l'église,
- 29 k€ d'études et sondages et relevés topographiques des rues et géo localisation des réseaux,
- 29 k€ d'études pour le multi-équipement,
- 25 k€ d'honoraires pour l'aménagement de l'entrée n°7 au stade Georges Lefèvre,
- 22 k€ d'honoraires pour l'aménagement des Plâtrières,
- 21 k€ de diagnostic sur l'éclairage public,
- 18 k€ d'études pour la restructuration de la maison natale Debussy,
- 15 k€ pour la numérisation d'archives,
- 12 k€ d'accompagnement technique pour le projet Granulats,
- 9,9 k€ de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du sol des Arcades,
- 6 k€ d'études pour la rénovation des postes à haute tension pour la Fête des Loges,
- 4,5 k€ d'honoraires pour l'exposition « Et sous l'ombre des vagues...la vie de Debussy ».

**Au titre des subventions versées 99 k€**

- 90 k€ pour le fond de concours concernant le PSMV de la Ville,
- 4 k€ de subvention pour le programme « Rû de Buzot »,
- 3,4 k€ de subvention d'équipement exceptionnel au TUESG,
- 1,2 k€ pour la restauration des registres des archives municipales.

Il est précisé qu'un montant de 1,21 M€, non consommé en 2018 suite au décalage de certains chantiers notamment, a fait l'objet d'un report sur 2019.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, du mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

€	CA 2016	BT 2017	CA 2017	BT 2018	CA 2018	% de réalisation 2018
<i>Hors opération</i>	1 231 633 €	4 188 169 €	3 741 761 €	1 833 497 €	1 147 528 €	63%
<i>36-Nouveau CTM</i>	171 594 €	869 643 €	26 372 €	833 711 €	3 711 €	0,4%
<i>51-Place des Rotondes</i>	19 670 €	19 314 €	10 314 €	8 971 €	8 971 €	100%
<i>53-Vidéoprotection</i>	34 383 €	61 865 €	57 152 €	259 269 €	253 897 €	98%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	41 566 €	189 237 €	180 747 €	220 282 €	169 298 €	77%
<b>TOTAL CHAPITRES 21</b>	<b>1 498 845 €</b>	<b>5 328 227 €</b>	<b>4 016 345 €</b>	<b>3 155 731 €</b>	<b>1 583 405 €</b>	<b>50%</b>

Le montant total réalisé en 2018 s'élève à 1,58 M€ contre 4 M€ en 2017.

Pour mémoire, 2017 enregistrait l'acquisition de 4 immeubles (Pontel, Gréban, Saint Léger et résidence rue Saint Vincent) pour 2,7 M€.

La baisse de ce poste en 2018 concerne essentiellement la non réalisation d'une acquisition foncière sur l'emprise du CTM dans le cadre du projet de déchetterie municipale.

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

€	CA 2016	BT 2017	CA 2017	BT 2018	CA 2018	% de réalisation 2018
<i>Hors opération</i>	4 156 588 €	7 545 377 €	5 352 533 €	<b>11 362 417 €</b>	<b>8 482 534 €</b>	75%
322-La Clef	- €	47 571 €	20 117 €	- €	- €	-
36-Nouveau CTM	5 725 451 €	387 594 €	290 313 €	<b>1 057 €</b>	<b>1 057 €</b>	100%
37-Gymnase des Lavandières	22 235 €	71 147 €	37 442 €	<b>33 705 €</b>	<b>22 494 €</b>	67%
51-Place des Rotondes	819 580 €	359 093 €	226 164 €	<b>12 508 €</b>	<b>3 188 €</b>	25%
53-Vidéoprotection	172 900 €	100 600 €	100 600 €	<b>115 231 €</b>	<b>107 522 €</b>	93%
55-Groupe Scolaire Marie Curie	929 376 €	5 555 897 €	4 806 983 €	<b>3 597 088 €</b>	<b>2 673 237 €</b>	74%
<b>TOTAL CHAPITRES 23</b>	<b>12 523 106 €</b>	<b>14 067 281 €</b>	<b>10 834 153 €</b>	<b>15 122 006 €</b>	<b>11 290 032 €</b>	<b>75%</b>

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2018 pour un montant total de 11,3 M€ contre 10,8 M€ en 2017 soit une hausse de +4,21%. Le taux d'exécution de ces crédits sur ce chapitre est de 74,6 % contre 77% en 2017.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

- **Travaux de voirie** **4,82 M€** (2,12 M€ en 2017)
  - Dont :
    - Réfection voirie et marquage des rues (Saint Léger Gramont, Pontel, Bergette, Panloups, Panorama, Passerelle Bel Air,...) 1 855 k€
    - Requalification de l'hypercentre 1 581 k€
    - Aménagement de l'entrée n°7 au Stade George Lefèvre 316 k€
    - Rénovation des postes à haute tension pour la Fête des Loges 292 k€
    - Divers travaux de réparation 163 k€
    - Structures sportives 149 k€
    - Création aire de stockage pour le sel au CTM 139 k€
    - Travaux PMR 96 k€
    - Réfection allées du cimetière 77 k€
    - Éclairage public 82 k€
    - Feux tricolores 60 k€
    - Mobilier urbain 8 k€
  
- **Travaux menés sur les bâtiments municipaux** **2,37 M€** (2,7 M€ en 2017)
  - Dont :
    - Bâtiment Henri IV 942 k€
    - Église 420 k€
    - Hôtel de Ville 281 k€
    - Les crèches (Berlioz, Danès) 180 k€
    - Centre administratif 155 k€
    - Structures sportives 123 k€
    - Écoles 111 k€
    - Vigipirate 42 k€
    - Structures culturelles 41 k€
    - Commissariat de Police 36 k€
    - Théâtre 21 k€
    - Les autres structures de la Ville 6,3 k€
    - La CLEF 5,3 k€
    - Centre de loisirs la Forestine 4,3 k€

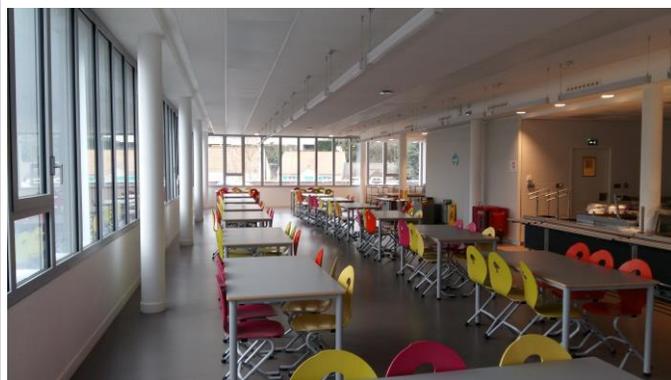
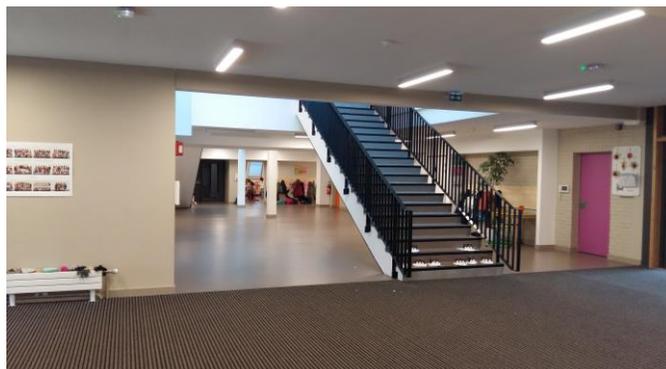


Zoom 187 k€ ont été consacrés aux AD'AP (agendas d'accessibilité programmée) en 2018. Sont programmés en 2019 : 280 k€.

## Extension / restructuration groupe scolaire Marie-Curie



Le projet



La totalité du groupe scolaire est opérationnelle depuis la rentrée scolaire 2018/2019

En 2019, la création de la noue paysagère sera réalisée dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre.

### Le groupe scolaire Marie-Curie en chantier

L'école Marie-Curie a bénéficié d'une profonde restructuration par la création d'un groupe scolaire à part entière : une école maternelle, une école élémentaire et deux salles dédiées à l'accueil de loisirs et une salle de restauration partagée et réaménagée.

Un bâtiment qui s'insère dans le site avec une forte volonté de développement durable : toits en terrasses végétalisées, récupération de l'eau de pluie, ossature en bois et création d'une noue paysagère.

## Extension /restructuration du groupe scolaire Bonnenfant



En 2018, le marché pour la maîtrise d'œuvre a été notifié et des études préalables ont été réalisées.

L'année 2019 sera marquée par la poursuite des études de maîtrise d'œuvre et la consultation des entreprises.  
Les travaux devraient démarrer en 2020.

### Le groupe scolaire Bonnenfant en chantier

La restructuration du groupe scolaire Bonnenfant va permettre de faire évoluer ce site vers une véritable Cité de l'Enfance en plein cœur de ville qui comportera :

- une école élémentaire (330 élèves) : 12 classes (+ 2 classes),
- une école maternelle (227 élèves) : 7 classes (+ 1 classe),
- un multi-accueil de 22 berceaux.

## Site de l'hôpital



### *Le projet*

La Ville a créé en octobre 2018 un budget annexe pour gérer les opérations budgétaires et comptables de cette opération d'aménagement du site de l'hôpital.

En 2018, les études se sont poursuivies afin de préparer l'appel à manifestation d'intérêt publique. Le lancement de la consultation des trois groupements d'opérateurs, investisseurs, futurs utilisateurs s'est effectuée à l'automne 2018. Le lauréat sera désigné courant 2019.

## Vers un nouvel écoquartier en cœur de Ville

La Ville a choisi de développer une nouvelle opération d'aménagement d'envergure sur le secteur du site de l'hôpital, en plein cœur urbain de cité et en limite du Site Patrimonial Remarquable. Ce projet prendra la forme d'un écoquartier en continuité du centre-ville avec pour objectif la consolidation du nouveau pôle de santé public / privé, le développement d'un pôle commercial en extension et en complément du tissu commerçant du centre-ville ainsi que la création de logements et d'activités économiques diverses.

La gestion de ce nouvel écoquartier sera effectuée en budget annexe en 2019.

# Géothermie

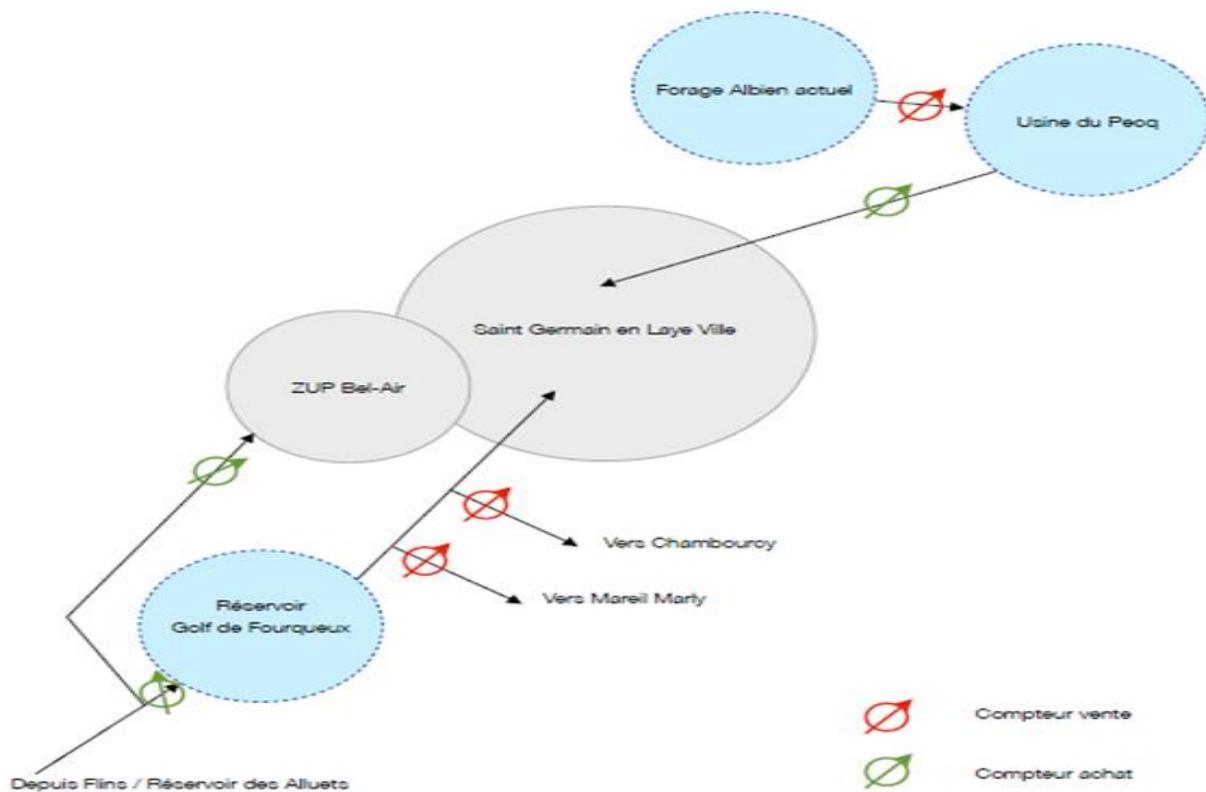


Figure 4 : Schéma hydraulique et échanges d'eau selon données fournies

*Les études concernant ce projet couplé au forage à l'Albien se sont poursuivies en 2018*

## Vers une autonomie en eau potable

Un nouveau forage sera construit sur Saint-Germain-en-Laye. Il permettra de valoriser l'ensemble des qualités naturelles de l'ouvrage et permettra à la Ville d'améliorer son autonomie en eau potable et de développer les énergies vertes :

- Récupération de la chaleur géothermique et alimentation du réseau de chauffage urbain de la Ville,
- Production et distribution d'eau potable,
- Utilisation prioritaire dans le cadre du plan de secours régional, en cas de crise majeure.

Mais encore, hors opérations....



### En informatique

Poursuite du développement de la vidéo protection  
Raccordement à la fibre optique pour la vidéo-protection  
Acquisition de la nouvelle version du pack office  
Acquisition matériel informatique et de téléphonie  
Travaux d'installations de VPI à l'école Schnapper



### Patrimoine immobilier

Remplacement des menuiseries extérieures et remplacement du  
Système de sécurité incendie de l'Hôtel de Ville  
Mise en accessibilité des bâtiments publics  
Rénovation des bâtiments communaux



### La Voirie

Piétonisation du centre-ville : Finalisation de la cour Larcher et 1<sup>ère</sup> tranche  
de la rue de Pologne  
Réfection de chaussées, trottoirs et enfouissement de réseaux  
Aménagements divers pour mise en accessibilité  
Aménagement de l'entrée n°7 du Stade Georges Lefèvre lié au tram13  
Réfection des allées au stade Georges Lefèvre  
Étude et rénovation des postes électriques de la Fête des Loges  
Achat de différents mobiliers urbains  
Acquisition d'illuminations et de motifs de Noël



### Sports

Travaux de transformation du terrain de rugby  
en synthétique  
Création de deux padels  
Aménagement d'une aire de détente



### Environnement

Création d'une aire de jeux dans le parc du  
Domaine National  
Plantations d'arbres et de végétaux  
L'acquisition d'une balayeuse et de matériel  
de déneigement

**LES DEPENSES FINANCIERES** ⇒ +124 % en 2018 par rapport au CA 2017

**Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts**

Sur son budget principal, la Ville a remboursé 2,2 M€ en capital en 2018 contre 2,4 M€ en 2017.  
De plus 3 emprunts ont été remboursés par anticipation pour un montant de 3,1 M€

L'encours de la dette totale du budget principal de la Ville au 31 décembre est de 9,4 M€ contre 14,8 M€ en 2017 soit -36 %.

**Un endettement faible sans aucun recours à l'emprunt depuis 2013,**  
9,4 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2018 soit 224 € par habitant, soit trois fois moins que la moyenne de la strate (1 063 €/habitant valeur 2017)

La structure sans risque de la dette se répartit comme suit :

Index	Encours	Poids
Fixe	6 415 002 €	68,0%
Variable	3 021 912 €	32,0%
<b>Total</b>	<b>9 436 914 €</b>	<b>100%</b>

Au 31 décembre 2018, le taux moyen annuel de la dette est de 1,92 % contre 2,15 % au 31 décembre 2017 et la durée de vie résiduelle est de 7 ans et 6 mois.

La capacité de désendettement de la Ville demeure très faible, elle s'établit à 1,4 an.

Rappelons aussi que la Loi de Finances 2018 a fixé à 12 années la capacité de désendettement maximal. En cas de non-respect, le Préfet et les chambres régionales des comptes (CRC) émettront des préconisations de retour à l'équilibre, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement ou l'augmentation des impôts. [A Saint-Germain-en-Laye ce n'est pas un sujet !](#)

**Une dette totalement sécurisée - risque zéro**



En dernière partie du rapport (page 56), figure la présentation consolidée, du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2018.

**CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE** ⇒ 672 k€ en 2018

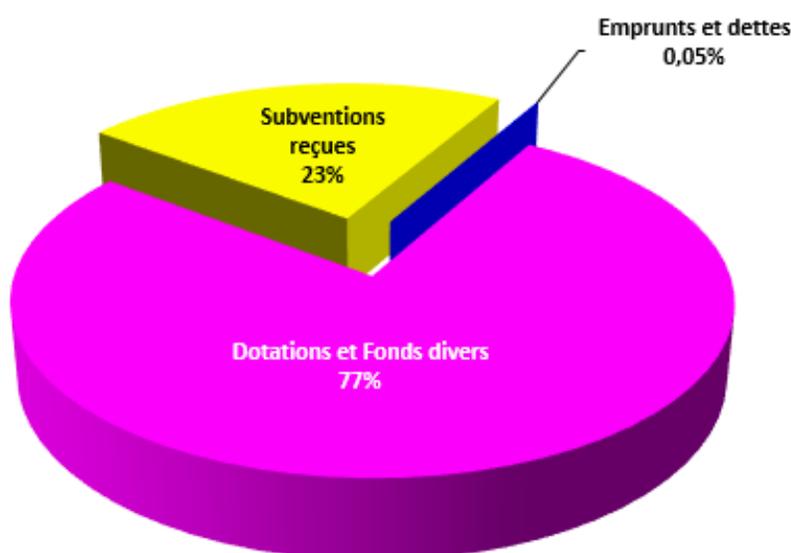
En 2018, les opérations d'ordre s'élèvent à 672 k€. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes :

- L'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés de 2009 à 2017. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 607,6 k€,
- La régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes (47,8 k€),
- l'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP rue de Mareil (16,3 k€).

## 2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2018	12 463 238 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2018	20 231 827 €
Réalisé 2018	11 069 987 €

En 2018, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 54,7 % (11,1 M€ pour 20,2 M€ ouverts) contre 58,8 % en 2017 (15,7 M€ pour 26,8 M€ de crédits ouverts).



**LES RECETTES D'EQUIPEMENT** ➡ +49,6 % en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	1 615 192	2 271 610	1 696 959	2 539 248
Evolution / n-1	- 30,5%	+ 40,6%	- 25,30%	49,6%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 2,5 M€ pour 3,7 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 71 %. Aucun emprunt n'a été contracté en 2018, alors que les crédits ouverts prévoyaient 3,5 M€.

### Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des 25 subventions d'équipement perçues s'est élevé à 2,54 M€ en 2018. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- 1,02 M€ pour l'opération Marie Curie (CRIDF 488 k€ - État 469 k€ - CAF 62 k€),
- 340 k€ pour la transformation du terrain de rugby (CD78),
- 314 k€ pour le produit des amendes de police,
- 150 k€ pour l'aménagement de la rue Saint Léger (CD78),
- 110 k€ pour l'aménagement de la rue de Pologne (CD78),
- 100 k€ pour les jardins familiaux des Plâtrières (CD78),
- 100 k€ pour l'aménagement de l'entrée n°7 du stade Georges Lefèvre (CD78),
- 96 k€ pour les travaux de rénovation et de restauration des fresques de l'église (DRAC),
- 40 k€ pour la réalisation des padels (Tennis Club des Loges),
- 30 k€ pour la passerelle circulations douces (CD78),
- 30 k€ pour le centre de secours (CD78),

- 25 k€ pour les jeux sur la terrasse du Château (CD78),
- 25 k€ pour la transformation du terrain de Hockey (CD78),
- 22 k€ pour la vidéo protection (CRIDF),
- 20 K€ pour le projet Atlas de la biodiversité communale (Agence Française pour la biodiversité),
- 11 k€ pour le troisième contrat annuel du programme local de prévention des déchets (ADEME),
- 9,5 k€ pour la régularisation de subvention (DRFIP),
- 5 k€ pour la restauration de 4 bustes présentés dans le bâtiment Henri IV (DRAC),
- 4 k€ pour l'acquisition de mobilier de stockage dans le bâtiment Henri IV (DRAC),
- 4 k€ pour la Rampe des Grottes (Fondation du Patrimoine),
- 3 k€ pour des études préalables à la restauration des collections (DRAC),
- 2 k€ pour l'opération CTM (AESN),
- 2,5 k€ pour les équipements de la police municipale (État) et pour les actions de sécurité routière (CD78).

#### Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2018, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt et ce depuis 2013.

*9,4 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2018 soit 226 € par habitant*

#### **LES RECETTES FINANCIERES** $\Rightarrow$ -39,2% en 2018 par rapport au CA 2017

	2015	2016	2017	2018
Réalisations	12 399 756	13 565 969	14 040 685	8 530 739 
Evolution / n-1	+18,2%	+ 9,4%	+3,5%	-39,2%

#### Comptes 102 : Les dotations et fonds divers

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 2,11 M€ contre 2,48 M€ en 2017.

 Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 % du montant TTC) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente. Depuis 2017 il a été étendu à certaines dépenses de fonctionnement de voirie et d'entretien des bâtiments.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2018 à 1,01 M€ contre 346 k€ en 2017 et 1,31 M€ en 2016. Les recettes enregistrées de ce poste dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

#### Comptes 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

On retrouve dans ce compte la principale recette de la section d'investissement. Il s'agit de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement soit 5,4 M€ affecté au financement des investissements contre 5,04 M€ en 2017.

#### **CHAPITRES 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE** $\Rightarrow$ + 3,3 M€ en 2018

En 2018, les opérations d'ordre s'élèvent à 3,3 M€ contre 9,7 M€ en 2017.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- La dotation aux amortissements des biens pour 1,63 M€ (1,61 M€ en 2017),
- La sortie d'inventaire liée à la vente immobilière du 10 rue Raymond Gréban pour 1,01 M€,
- Les sorties d'inventaire liées à la vente des biens de la Ville pour 20,8 k€,
- La contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 42) pour 672 k€.



## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles s'élèvent en 2018 à 394 k€ contre 214 k€ en 2017. Elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles,...) et au remboursement des intérêts de la dette (29,5 k€). Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

<i>TYPE DE TRAVAUX</i>	<i>Coûts TTC</i>
<i>Curage réseaux</i>	<i>24 k€</i>
<i>Curage des ouvrages annexes</i>	<i>49 k€</i>
<i>Contrôles d'assainissement</i>	<i>68 k€</i>
<i>Entretien des postes de refoulement</i>	<i>30 k€</i>
<i>Curages, pompages et ITV divers</i>	<i>50 k€</i>
<i>Divers</i>	<i>88 k€</i>
<b>Total partiel</b>	<b>309 k€</b>

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 296 k€ contre 243 k€ en 2017.

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. En 2018 elle s'élève à 590,9 k€ contre 352,3 k€ en 2017. Le tarif 2018 de cette taxe est de 0,30 € le m<sup>3</sup> (contre 0,20 € le m<sup>3</sup> en 2017),
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2018 elle s'élève à 98 k€,
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout pour 139 k€ contre 150 k€ en 2017,
- Il n'y a pas eu de taxe de raccordement à l'égout facturée en 2018 (3 k€ contre 418 k€ en 2019). Ce montant varie selon les années, en fonction du nombre de constructions nouvelles. Des régularisations (31 k€) ont été faites début 2019.

## 3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	3 286 073 €	Recettes réelles	4 169 769 €
Dépenses d'ordre	378 836 €	Recettes d'ordre	655 887 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 664 910 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>4 825 655 €</b>
Crédits ouverts	5 936 760 €	Crédits ouverts	5 936 760 €
<b>Reports</b>	<b>1 173 258 €</b>	<b>Reports</b>	<b>401 773 €</b>
<b>% d'exécution reports inclus</b>	<b>81,5 %</b>	<b>% d'exécution reports inclus</b>	<b>88,1 %</b>

## Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui a été adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2015.

La première tranche de travaux prioritaires identifiés lors de l'étude a été lancée en 2016.

En 2018, les dépenses d'investissement, hors annuité d'emprunt, sont passées de 3,54 M€ en 2017 à 3,11 M€ en 2018.

Les principaux travaux réalisés en 2018 sont :

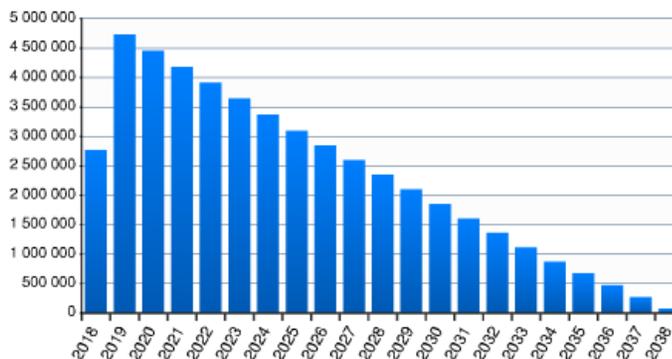
<b>TYPE DE TRAVAUX</b>	<b>Coût TTC</b>
Réhabilitation des canalisations rue Général Leclerc tranche 1	576 k€
Réhabilitation des canalisations rue Alsace	553 k€
Réhabilitation des canalisations rue Pologne	62 k€
Dévoisement des réseaux d'assainissement sur l'avenue Kennedy dans le cadre des travaux du tramway	226 k€
Réhabilitation des canalisations rue Saint Pierre	558 k€
Réhabilitation des canalisations rue de Tourville	707 k€
Réhabilitation des canalisations rue Liszt	61 k€
Divers travaux sur toute la Ville	45k€
<b>Total partiel</b>	<b>2 788 k€</b>

Des études géotechniques, relevés topographiques, analyse amiante etc... ont été consommés à hauteur de 319 k€ en 2018 contre 313 k€ en 2017.

Par ailleurs, le budget annexe d'assainissement a remboursé 178,4 k€ de capital d'emprunt contre 32,6 k€ en 2017. L'encours de la dette totale au 31 décembre est de 4,72 M€ et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen 0,71 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,
- Durée résiduelle : 17 ans et 11 mois.

Profil d'extinction de la dette



### Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles s'élèvent en 2018 à 4,2 M€ contre 3,2 M€ en 2017. Elles sont constituées principalement de :

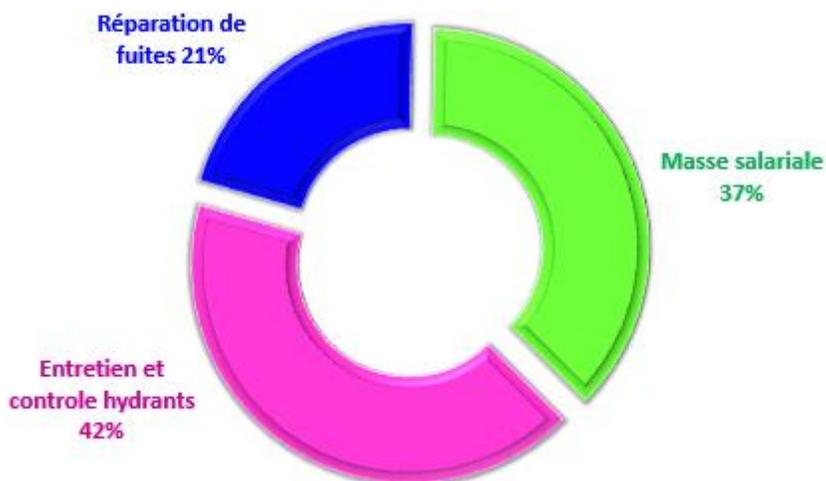
- Mobilisation d'un emprunt pour 1,5 M€ et les avances (prêt à taux 0%) de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 531 k€,
- Du FCTVA qui s'est élevé à 525,8 k€ contre 115,5 k€ en 2017,
- D'un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 588 k€,
- Des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un montant de 686 k€,
- Des subventions du Conseil Départemental d'un montant de 339 k€.

Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 296 k€ contre 243 k€ en 2017.

*L'excédent 2018 reports inclus, lié au démarrage tardif de certains travaux, participera au financement des travaux 2019.*



- À la réparation de fuites après compteur pour 6,1 k€
- À la masse salariale pour 10,9 k€.



### Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de la taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2018 elle s'élève à 395,6 k€ contre 378,3 k€ en 2017.

Le tarif de cette taxe est maintenu depuis 2016 à 0,16 € le m<sup>3</sup> et permet le financement des études et travaux.

### 3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	267 622 €	Recettes réelles	322 927 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	9 385 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>267 622 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>332 312 €</b>
Crédits ouverts	597 502 €	Crédits ouverts	597 502 €
Reports	163 784 €	Reports	0 €
<b>% d'exécution dépenses</b>	<b>72,2 %</b>	<b>% d'exécution recettes</b>	<b>55,6 %</b>

### Les dépenses d'investissement

En 2018, les dépenses d'investissement s'élèvent à 267,6 k€ et se répartissent comme suit :

- Travaux de dévoiement du réseau AEP dans le cadre du tram 13 pour 239 k€,
- Diverses études sur le projet forage albien 29 k€.

### Les recettes d'investissement

En 2018, les recettes d'investissement réalisées sont :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour 314,8 k€,
- Une subvention de l'ADEME pour l'étude de faisabilité du forage 8,2 k€.

*L'excédent 2018 participera utilement au financement des études 2019.*

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

### **BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous la forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :
  - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
  - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
  - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
  - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées.

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :
  - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
  - Une infirmière à temps partiel (80 %)
  - 7 aides-soignantes,
  - Un agent administratif à mi-temps,
  - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, des kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.



## Zoom sur l'activité 2018 et comparaison par rapport à 2017

- 62 Saint-germanois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD
- 13 781 interventions des aides-soignantes et infirmières (+6 % par rapport à 2017),
- 111 demandes de prise en charge,
- 1 personne a occupé la place « adulte handicapé »,
- 100 (contre 143 en 2017) interventions des infirmières libérales, l'augmentation du temps de travail de l'infirmière salariée de 0,5 à 0,8 ETP lui permettant de prendre en charge davantage de soins.
- 54 interventions de pédicure auprès de 28 bénéficiaires,
- Accueil des étudiants : 1 étudiante infirmière, 3 étudiantes aide-soignante,

### Les partenariats

- Interne
  - ✓ Le SSIAD et le maintien à domicile du centre communal d'action sociale (CCAS) ont suivi 11 usagers communs.
  - ✓ 31 usagers ont la téléassistance du CCAS
- Externe
  - ✓ Le réseau SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) a suivi 2 usagers.
  - ✓ Le réseau Racynes a suivi 3 usagers.
  - ✓ La gestionnaire de cas de la MAIA a suivi 2 usagers.
  - ✓ Des réunions avec le Pole Autonomie Territoriale, maintien à domicile du CCAS, les CESF du CCAS tout au long de l'année
  - ✓ Le pôle autonomie territorial a suivi 16 usagers.
  - ✓ L'équipe spécialisée Alzheimer (de Regelib) a suivi 2 usagers.
  - ✓ Le SSIAD ayant une liste importante de demandes en fin d'année 2018 avec un service complet, il y a eu 4 relais de demande de prise en charge avec le SSIAD de Domusvi.

### Caractéristiques des usagers

- 61,29 % des usagers ont plus de 85 ans,
- 20 hommes, moyenne d'âge 86 ans, 42 femmes, moyenne d'âge 85 ans,
- Moyenne d'âge globale : 85 ans (minimum 53 ans et maximum 99 ans).

### Projets 2018

**Nouveau cycle de travail pour les aides-soignantes.** Une réflexion sur le cycle de travail a été débutée en 2017. Un état des lieux du cycle de travail existant a été effectué en novembre 2017. Cet état des lieux a été facilité grâce à l'étude des données recueillies par le système de télégestion. Afin de poursuivre cette réflexion plusieurs rencontres avec la DRH et l'équipe soignante se sont effectuées en 2018. Suite à ces échanges, un nouveau cycle de travail en expérimentations pendant 6 mois a été validé pour débuter en juillet.

<b>Nouveau cycle de travail</b>	
<b>1er juillet au 31 décembre 2018</b>	
Roulement	7 semaines avec 1 WE et 5 soirs
Moyenne heure par semaine	35h
Horaire du matin	7h30-13h30
Horaire du soir	16h-19h30
Horaire du lundi	7h30-13h30 puis 14h30-16h30
Horaire du WE et jour férié	7h30-12h30 puis 16h-19h30
Pause déjeuner	Inclus
Congés Annuels	28 CA +/- 2 Bonus
RTT	0
Jour Férié	Rémunéré
Soir et WE lors des congés	Changé avec une collègue
Heures supplémentaires	Récupérées

**Consolidation des outils de la loi 2002-2.** Le SSIAD a mis à jour le règlement de fonctionnement, le DIPEC, le livret d'accueil. Le projet de service est en cours d'élaboration pour finaliser tous ces documents au conseil municipal.

## 1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2018 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	442 374 €	Recettes réelles	410 806 €
Dépenses d'ordre	2 460 €	Recettes d'ordre	2 460 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>444 834 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>413 266 €</b>
Crédits ouverts	570 159 €	Crédits ouverts	570 159 €
Reports	21 890 €	Reports	10 386 €
<b>% d'exécution des dépenses</b>	<b>78 %</b>	<b>% d'exécution recettes</b>	<b>72,5 %</b>

*Le résultat global au 31 décembre 2018 est de 104 008,81 €  
restes à réaliser reportés inclus*

## 2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	432 134 €	Recettes réelles	410 806 €
Dépenses d'ordre	2 460 €	Recettes d'ordre	0 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>434 594 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>410 806 €</b>
Crédits ouverts	533 951 €	Crédits ouverts	533 951 €
<b>% d'exécution dépenses</b>	<b>81,4 %</b>	<b>% d'exécution recettes</b>	<b>76,9 %</b>

Pour mémoire, en 2017, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 69,3 %,
- en recettes 75,4 %.

Il est à noter que depuis 2013 le résultat annuel de fonctionnement du SSIAD présente un solde négatif résorbé chaque année par un excédent cumulé sur les exercices antérieurs. De ce fait l'ARS ajuste à la baisse sa subvention annuelle en tenant compte du solde de l'excédent.

### *Les dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 435 k€ pour un montant prévu de 534 k€ incluant l'excédent cumulé.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à :

- des dépenses de personnel, qui se sont élevées à 413,6 k€ contre 362 k€ en 2017 (+14 %).
- l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales), le remboursement des frais de déplacement des infirmières, la maintenance informatique et les assurances pour un coût total de 21 k€,
- la dotation aux amortissements pour 2,5 k€. Il est précisé que les investissements financés par des crédits exceptionnels et non reconductibles de l'ARS ne sont pas amortis.

### *Les recettes de fonctionnement*

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2018 cette subvention est de 410,2 k€,
- l'excédent reporté de l'année précédente soit 123,7 k€.

### 3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	10 240 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	2 460 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>10 240 €</b>	<b>Recettes totales</b>	<b>2 460 €</b>
Crédits ouverts	36 209 €	Crédits ouverts	36 209 €
Reports	21 890 €	Reports	10 386 €
<b>% d'exécution dépenses</b>	<b>28,3 %</b>	<b>% d'exécution recettes</b>	<b>6,8 %</b>

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- achat d'un véhicule supplémentaire
- acquisition d'un smartphone.

L'ensemble de ces dépenses a été financé par un reliquat de crédits exceptionnels non reconductibles de l'ARS (4 k€) et par un report du résultat d'exercice antérieur (6 k€).

Les recettes d'investissement sont constituées de crédits exceptionnels dits non reconductibles reportés pour 23,4 k€,

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

En 2018, les travaux liés à la réalisation du parking souterrain se sont déroulés. Le lot 1 gros œuvre a été réceptionné et les lots second œuvre (électricité, plomberie) ont commencé au dernier trimestre 2018.

Les travaux d'aménagement d'espace public de la place Frahier ont été achevés. Il reste à réaliser les travaux d'aménagement autour du lot A4 et au droit de la gare Grande-Ceinture. Ces travaux seront réalisés après la construction de l'appart hôtel et l'intervention de SNCF Réseau sur les quais de la gare, en 2020, 2021.

Les travaux d'aménagement d'espace public place Péricard, ont été amorcés en décembre 2018, par la mise en place des différents réseaux sur la dalle du parking public souterrain.

Côté opérations immobilières, le lot E et le lot D (logements, commerces et activités au RDC) ont été cédés aux opérateurs. Ces chantiers démarreront au deuxième semestre 2019.

En décembre, la vente du lot A4 (appart hôtel) a eu lieu et le démarrage des travaux est prévu pour le deuxième semestre 2019.

Au dernier trimestre 2018, les lots A (résidence senior services) et B (logements libres et logements sociaux, commerces et activités au RDC) ont démarré leurs travaux.



Tranche opérationnelle 1 - 2013/2017

Tranche opérationnelle 2 - 2016/2021

## 1. NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION 2018

Dépenses réelles	16 941 737 €	Recettes réelles	27 266 556 €
Dépenses d'ordre	14 584 780 €	Recettes d'ordre	14 584 780 €
Dépenses totales	31 526 516 €	Recettes totales	41 851 336 €
Crédits ouverts	52 079 976 €	Crédits ouverts	51 891 875 €
Report résultat n-1	1 389 721 €	Report résultat n-1	1 577 822 €
% d'exécution global des dépenses	<b>59,0 %</b>	% d'exécution global des recettes	<b>78,3%</b>

*Le résultat net global au 31 décembre 2018 est de 10 512 920,56€*

## 2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	6 941 737 €	Recettes réelles	25 876 835 €
Dépenses d'ordre	11 576 529 €	Recettes d'ordre	3 175 059 €
Dépenses totales	18 518 266 €	Recettes totales	29 051 894 €
Crédits ouverts	30 670 255 €	Crédits ouverts	30 670 255 €
% d'exécution global des dépenses	<b>60,4 %</b>	% d'exécution global des recettes	<b>94,7 %</b>

### **Les dépenses réelles**

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 6,9 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (6,2 M€), aux études et honoraires (556 k€), à la masse salariale (149,2 k€) et aux charges supplémentaires liées au recours (16 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ⇒ 6,77 M€ au CA 2018

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2018, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- des frais de géomètre,
- d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
  - La maîtrise d'œuvre,
  - L'architecte en chef de l'opération,
  - L'ordonnancement, le pilotage et la coordination assurés par le Bureau d'études,
  - Le coordinateur sécurité et protection de la santé,
  - Le contrôle technique pour le parking souterrain.

Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2018 concernent essentiellement :

- Les travaux d'espaces publics de la tranche 2 côté place Frahier,
- Les travaux de construction du parking public relais Ile de France Mobilité.



Compte 61 et 62 : Services extérieurs ⇒ **1,4 k€ au CA 2018**

Compte 64 et 63 : Charges de personnel ⇒ **149,2 k€ au CA 2018**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Compte 66 : Charges financières ⇒ **16,2 k€ au CA 2018**

On retrouve dans ce chapitre d'une part les intérêts de la dette et d'autre part les commissions de mise en place des emprunts. Au 31 décembre 2018, **l'encours de la dette est nul**.

### Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées (HT) correspondent à :

- La vente du lot D pour 10,6 M€,
- La vente du lot E pour 12,3 M€,
- La vente du lot A4 pour 893 k€,
- Le versement de subvention pour la construction du parking souterrain pour 1,59 M€ de la Région Ile de France, Ile de France mobilité, et la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine,
- Le versement de subvention pour le réaménagement de la place Frahier pour 370 k€ par le Conseil Départemental,
- Des annulations partielles de mandats d'exercice antérieur pour 34 k€,

- Le remboursement des intérêts moratoires pour 9,4 k€,
- l'excédent de fonctionnement 2017 pour 1,6 M€.

### Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 166,8 k€,
- Le virement à la section d'investissement de 10 M€ correspondant au remboursement de l'emprunt,
- La variation de stock (11,41 M€).

Les recettes d'ordre sont :

- Le transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 166,8 k€,
- La constatation du stock (3 M€).

### 3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	10 000 000 €	Recettes réelles	1 389 721 €
Dépenses d'ordre	3 008 251 €	Recettes d'ordre	11 409 721 €
Dépenses totales	13 008 251 €	Recettes totales	12 799 442 €
Crédits ouverts	22 799 442 €	Crédits ouverts	22 799 442 €
<b>% d'exécution global des dépenses</b>	<b>57,1 %</b>	<b>% d'exécution global des recettes</b>	<b>56,1 %</b>

### Les dépenses réelles

Le dernier remboursement d'emprunt in fine arrivé à échéance a été remboursé le 03 janvier 2018 pour un montant de 10 M€.

*L'encours de la dette total au 31 décembre 2018 est de 0 M€.  
4M€ remboursés en mars 2018 - 6M€ remboursés en décembre 2018*

### Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- La constatation du stock (3 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le virement à la section d'investissement de 10 M€ correspondant au remboursement de l'emprunt,
- La variation de stock (11,41 M€).

**Une opportunité unique de développement,**  
Un projet d'envergure exceptionnelle sur un territoire enclavé en déshérence.  
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.  
La naissance d'un nouvel éco-quartier.

## PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

### RÉALISATION CONSOLIDÉE

Le taux de réalisation de l'ensemble des crédits ouverts (réels et ordre) est de :

- En dépenses totales → 71 % soit 116,4 M€ pour 163,4 M€ de crédits ouverts
- En recettes totales → 79 % soit 128,7 M€ pour 163,4 M€ de crédits ouverts

 Dans ce total, il est à noter que les écritures d'ordre sont comptabilisées dans les deux sections.

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATION	% REALISATION	REPORTS
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	59 802 741 €	37 283 499 €	62%	6 980 896 €
RECETTES	59 802 741 €	32 348 973 €	54%	1 924 546 €
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	103 551 763 €	79 080 918 €	76%	-
RECETTES	103 551 763 €	96 318 819 €	93%	-
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>163 354 504 €</b>	<b>116 364 417 €</b>	<b>71%</b>	<b>6 980 896 €</b>
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>163 354 504 €</b>	<b>128 667 791 €</b>	<b>79%</b>	<b>1 924 546 €</b>

Il est rappelé que les travaux réalisés sur l'écoquartier de la Lisière Pereire sont comptabilisés en fonctionnement bien qu'il s'agisse d'investissements dans le respect des règles de gestion des budgets d'aménagement.

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT GLOBALISÉES

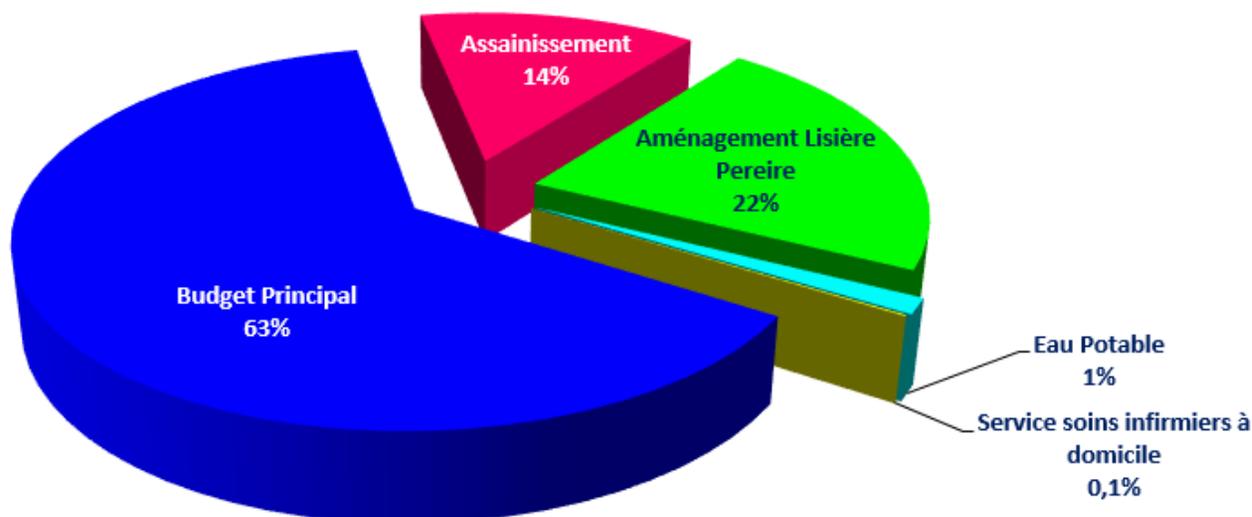
La Ville de Saint-Germain-en-Laye mène depuis de nombreuses années une politique d'investissement ambitieuse avec pour principaux objectifs de préserver et mettre en valeur le cadre urbain, développer et moderniser les équipements au bénéfice des usagers, le tout en étant attentif à l'équilibre des quartiers autour de 3 axes majeurs :

- ✓ Une Ville de l'excellence éducative : faire de Saint-Germain-en-Laye une ville scolaire et universitaire,
- ✓ Une Ville nature : réinvestir la forêt et la faire classer en forêt de protection pour préserver le poumon vert de l'ouest parisien,
- ✓ Une Ville patrimoniale et commerciale : revitaliser l'hypercentre et poursuivre la piétonisation avec une plus forte approche qualitative et un soutien aux commerces.

Au 31 décembre 2018, **les dépenses d'équipement** globalisées (budget principal + budgets annexes) s'établissent à 24,6 M€ et à 31,6 M€ reports inclus.

### DEPENSES EQUIPEMENT

Ville	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		Var 2018/2017	
	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports
Budget Principal	16 290 353 €	21 038 202 €	16 117 426 €	20 833 441 €	14 320 697 €	19 942 661 €	-1 796 728 €	-890 780 €
Assainissement	820 469 €	2 480 910 €	3 540 452 €	4 544 724 €	3 107 683 €	4 280 941 €	-432 769 €	-263 782 €
Aménagement Lisière Pereire	6 662 842 €	6 662 842 €	6 122 766 €	6 122 766 €	6 941 737 €	6 941 737 €	818 971 €	818 971 €
Eau Potable	10 489 €	46 453 €	338 390 €	662 753 €	267 622 €	431 406 €	-70 768 €	-231 348 €
Service soins infirmiers à domicile	- €	68 919 €	48 934 €	58 711 €	10 240 €	32 130 €	-38 694 €	-26 581 €
<b>Total</b>	<b>23 784 152 €</b>	<b>30 297 327 €</b>	<b>26 167 968 €</b>	<b>32 222 395 €</b>	<b>24 647 980 €</b>	<b>31 628 875 €</b>	<b>-1 519 988 €</b>	<b>-593 520 €</b>



En 2018, les principaux travaux de la Ville ont été les suivants :

- ✓ La finalisation des travaux de construction/réhabilitation du groupe scolaire Marie Curie,
- ✓ La poursuite des études pour le groupe scolaire Bonnenfant,
- ✓ La mise en valeur de l'hypercentre et de plusieurs espaces publics,
- ✓ La poursuite de la deuxième tranche de réalisation des espaces publics de l'éco-quartier de la Lisière Pereire, incluant la construction d'un nouveau parking public couplé à un parc relais du STIF,
- ✓ La poursuite de la réhabilitation du réseau d'assainissement avec la rue du Général Leclerc,
- ✓ Les études pour l'opération du site de l'hôpital se sont poursuivies,
- ✓ La poursuite des études en vue de l'exploitation des granulats,
- ✓ Les études concernant le futur forage Albien,
- ✓ La mise en œuvre d'un plan sécurité, avec la mise en œuvre de nouvelles caméras de vidéoprotection,
- ✓ Le gros entretien des bâtiments et de la voirie,
- ✓ La finalisation de la restauration des fresques de l'église Saint Germain,
- ✓ La mise en accessibilité PMR dans différents bâtiments,
- ✓ La rénovation du hall du théâtre,
- ✓ La transformation du terrain de rugby en synthétique,
- ✓ .....

### Une politique d'investissement soutenue et soutenable

Total des investissements sur le mandat 2008-2013 → 135,2 M€  
 Total des investissements sur le mandat en cours 2014-2019 → 153 M€ (prévision)  
 Déjà plus de 124 M€ au 31 décembre 2018

## LA DETTE CUMULÉE

Au 31 décembre 2018, **la dette globale de la Ville** (budget principal + budgets annexes), s'établit à 14,2 M€.

La structure de la dette globale est saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte de bonne conduite GISSLER,
- 51 % en taux fixe, 49 % en taux variable simple,
- Son taux moyen au 31 décembre 2018 est de 1,19 % contre 1,42 % en 2017.

Ville	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Var 2017/2018
Budget Principal	20 240 225 €	17 156 396 €	14 777 030 €	9 436 914 €	-5 340 116 €
Assainissement	232 058 €	265 904 €	2 752 178 €	4 716 200 €	1 964 022 €
Aménagement Lisière Pereire	5 500 000 €	11 500 000 €	10 000 000 €	- €	-10 000 000 €
Eau Potable	- €	- €	- €	- €	0 €
<b>Total</b>	<b>25 972 283 €</b>	<b>28 922 300 €</b>	<b>27 529 208 €</b>	<b>14 153 114 €</b>	<b>-13 376 094 €</b>

Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes les moins endettées de France → 226 € par habitant quand la moyenne de la strate en 2017 (dernière valeur connue) était de 1 063 € par habitant.

Tous budgets confondus, la dette est de 339 € par habitant. Il est à noter qu'il n'existe pas de moyenne de strate de référence.

